

SHERBROOKE, MARDI, 12 MARS 1968



TOURISME A MAGOG — Le nouveau conseil de direction de l'Association touristique Magog-Orford qui vient d'être élu à Magog: (dans l'ordre habituel) François Béard, vice-président; l'échevin Armand Pouliot, lequel félicite le nouveau président Jacques Boisvert; M. Nil Degré, secrétaire, M. Yvon Jacques, trésorier, et Mme Aubert Turgeon employée permanente de l'Association. (Photo Catchpugh)

"Les services essentiels et d'urgence assurés à Magog"

(Le maire Théroix)

MAGOG — "Les services essentiels et d'urgence sont assurés à Magog, malgré la présence de piqueurs au dehors des édifices de la ville". Le maire de Magog, M. Maurice Théroix, l'a déclaré hier soir, en soulignant que tout se déroulait calmement et tranquillement malgré l'actuelle grève des employés municipaux. Les contremaîtres de la ville veillent et sont prêts à intervenir advenant une urgence dans les besoins de la cité, a ajouté le maire Théroix.

M. Miguel Durand commente le refus de gens de Québec de participer à un colloque

LAC-MEGANTIC (GD) — "Le ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation vient tout juste de donner la preuve qu'il n'est en aucune façon ouvert à un dialogue franc et honnête sur la question brûlante de l'Arnold," a déclaré M. Miguel Durand, président de l'Association de Chasseurs et de Pêche de Lac-Mégantic, alors qu'il commentait le refus de certains personnages de ce ministère de participer hier à un colloque qui se serait tenu à la Faculté des Sciences de l'Université de Sherbrooke en marge de ce projet controversé.

Intérêt de G. I. Smith pour l'autoroute de l'Atlantique

LAC-MEGANTIC (GD) — Les membres du comité international de l'autoroute de l'Atlantique, section du Québec, ont appris avec enthousiasme l'intérêt que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. G. I. Smith, semble porter à leur projet.

En finale régionale du ballon-balai

LAC-MEGANTIC (GD) — Les Cougars de Lac-Mégantic et le Carrier Meubles de St-Ludger s'affrontent en finale de la ligue régionale de ballon-balai à la suite des victoires qu'ils ont remportées dimanche en semi-finale.

Le Carrier Meubles l'a emporté par 1-0 sur le Continental de St-Hubert-Audet grâce à un but de Gaetan Morin alors qu'il ne restait que trois minutes de jeu dans la partie. Les vainqueurs remporteront la semi-finale par deux victoires contre aucune défaite.

Les Cougars de Lac-Mégantic ont remporté une victoire par défaut sur les Aigles-Aramis. Ce gain facile leur a donné la semi-finale par deux victoires sans défaite.

La finale opposant le Carrier Meubles et les Cougars débutera dimanche prochain, à l'aréna du Centre de loisirs Mgr Bonin.

M. Michel Cloutier toujours dans un état satisfaisant à l'hôpital

MAGOG — M. Michel Cloutier, du 285 rue Principale, à Magog, repose toujours dans un état satisfaisant à l'hôpital. M. Cloutier a été blessé, samedi, dans un accident de la circulation survenu sur la route conduisant à Fitch Bay, à environ 6 milles de Magog. On sait que deux citoyens de Magog, MM. André et Joseph Dostie, ainsi que l'agent Ghislain Martineau, de la Sûreté provinciale, ont perdu la vie dans cet accident.



AU CLUB OASIS — M. Edouard St-Germain a été réélu président du club Oasis des aveugles de Sherbrooke Inc., lors d'une assemblée d'élections tenue hier à Sherbrooke. M. St-Germain, au centre, est photographié en compagnie de M. Maurice Campeau, directeur régional de l'Institut national canadien pour les aveugles, district de Sherbrooke, et Mlle Huguette Pettigrew, secrétaire voyante de l'organisme local. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Le conseil de Coaticook ne renouvelle pas le contrat du chef de police Groleau

COATICOOK (Spéciale) — Au cours d'une assemblée régulière du conseil de Coaticook, réunion qui s'est terminée dans le tumulte, le conseil de l'endroit a décidé de ne pas renouveler le contrat de travail du chef de police Gérard Groleau. Ce contrat venait à expiration d'ici quelques semaines à peine.

Lecture du projet lundi prochain

Emprunt de \$71,000 pour consolider les dettes de la ville de Richmond

Par Yvon Rousseau RICHMOND — Les autorités municipales de Richmond ont convoqué une assemblée spéciale pour lundi soir, réunion au cours de laquelle lecture sera faite du projet d'emprunt d'une somme de \$71,000, destinée à consolider les dettes de la municipalité. Au cours de la séance d'hier soir, le conseil municipal de Richmond a décidé que la date de la tenue d'un référendum, sur le projet, sera révélée au cours de cette assemblée spéciale de lundi soir.

Appel au peuple Me Georges Savoie, maire de Richmond, a révélé au cours de la séance du conseil d'hier, que ce projet d'emprunt, visant à consolider des dettes remontant à aussi loin que 1962, doit être soumis à l'approbation des contribuables, tel que prévu par le gouvernement du Québec, en ce qui touche la consolidation des dettes.

Pénurie de logements à Richmond selon Savoie

RICHMOND (LR) — Le maire de Richmond, Me Georges Savoie, a révélé hier, à la séance du conseil, qu'il faudrait au moins 92 logements pour répondre aux demandes de gens, qui sont à la recherche d'un logement, à Richmond. "C'est un urgent besoin, de dire le maire, car il s'agit d'une pénurie assez considérable".

Un 12 logis "Actuellement, de dire le maire une maison devant contenir 12 logis est présentée en construction, mais c'est loin de répondre aux besoins".

Bâtir une amicale intéressante LAC-MEGANTIC (GD) — "C'est en favorisant le dialogue entre nous, c'est-à-dire en prenant contact, en étant à l'écoute, en partageant les idées, en un mot, en nous ouvrant les uns aux autres, que nous bâtirons une Amicale vivante, intéressante et enrichissante", a déclaré Mlle Thérèse Rodrigue, présidente de l'Amicale Notre-Dame des Neiges, alors qu'elle prenait la parole à une assemblée réunissant un fort groupe d'anciennes élèves du couvent de Lac-Mégantic.

Chronique municipale MAGOG — Plusieurs questions ont été débattues à l'assemblée régulière du conseil municipal de la cité de Magog, tenue à l'hôtel de ville, jeudi 7 mars 1968, à 8 h. p.m. ou était présente le maire Maurice Théroix et les échevins O. Hamel, E. St-Jacques, G.L. Longpré, A. Pouliot et A. Gagné.

Le conseil s'oppose à ce que la Législature de Québec accorde à la cité de Sherbrooke le pouvoir de déclarer un impôt de la cité de Sherbrooke, située dans la cité de Magog.

La Chambre de commerce de Sherbrooke appuie Magog et le projet du village Méditerranéenne SHERBROOKE — Les directeurs de la Chambre de commerce de Sherbrooke ont décidé d'appuyer les démarches visant à l'établissement d'un village du Club Méditerranéenne dans la région de Magog-Orford.

Chronique judiciaire SHERBROOKE — L'hon. juge Evender Veilleux de la Cour supérieure a condamné M. et Mme Léo Nadeau à payer \$9,332 de dommages à M. et Mme Horace Dubois, de Magog.

Les As de la rue Bonin prennent une avance de 1-0 LAC-MEGANTIC (GD) — Les As de la rue Bonin ont pris une avance de 1-0 dans la finale qui les oppose au club St-Sébastien pour le championnat de la ligue junior Lac-Mégantic-Frontenac en défaisant les visiteurs au compte de 8-4 grâce à quatre buts de Jean-Luc Trépanier.

Magog en bref MAGOG — Les Lions de Magog se réunissent hier soir pour décider de l'organisation de deux campagnes annuelles, celle de la canne blanche et celle des boîtes de chocolat.

EXPOSITION DE MACHINES AGRICOLES "FORD 1968" et sites mécaniques de toutes marques au CENTRE D'ACHATS PLACE BELVEDERE du 18 au 30 mars 1968. PRIX SPECIAUX A CETTE OCCASION. EQUIPEMENT B. MORIN INC. 301, rue Queen, Lennoxville 967-1233

Menace de grève écartée dans les garages de Granby et de la région

par Roger ROY

GRANBY — La menace de grève qui planait sur la tête des employeurs et employés de garages dans la ville de Granby et la région, est maintenant dissipée. En effet, les employés de garages ont finalement accepté les dernières offres patronales.

Cette nouvelle approbation permettra aux employés de garages de retirer une augmentation de \$0.40 l'heure, répartie sur une période de deux ans. De plus, les employeurs ont accepté de verser une rétroactivité de \$0.15 l'heure, depuis le 30 novembre jusqu'à la signature du contrat, qui devrait être signée incessamment. Les mécaniciens travaillant la nuit recevront une prime de \$0.10 l'heure.

En plus d'une augmentation de salaire, les négociateurs ont obtenu que différentes clauses du contrat soient modifiées. En outre, une des clauses inscrites au contrat mentionne que les employés détenant une carte de compétence pourront acquiescer des droits d'ancienneté après trois mois de travail, tandis que les nouveaux embauchés devront effectuer une période d'approbation de cinq mois avant de pouvoir réclamer le droit d'ancienneté.

Durant la deuxième année du contrat de travail, les employés de garage auront droit à sept congés statutaires payés alors qu'actuellement ils ont droit à cinq congés.

D'autre part, les compagnons apprentis et les préposés aux pièces verront leur semaine de travail réduite de quatre heures, à partir du premier juillet 1968. Présentement, ce groupe d'employés travaille 49 heures par semaine.

Les employés de garage auront également le droit à une semaine de vacances payées après une année de travail, à deux semaines après quatre ans de service et à trois semaines après 15 ans de service.

Après avoir fait comprendre les avantages du nouveau contrat de travail, le comité de négociations, formé de MM. Fernand Borduas, Marcel Mailhot, Urbain Bedard et Maurice St-Amant, a recommandé aux 80 syndiqués d'opter en faveur des nouvelles offres patronales.

Le directeur de la grève, M. Jean-Louis Gendron, qui est aussi agent d'affaires au sein de la CSN, a demandé que les employés de garages se conforment aux recommandations du comité de négociation.

Au début de cette semaine, le groupe des négociateurs patronaux composé de MM. Jean-Paul Bernier et Gabriel Lusier, rencontrera le comité de négociations afin de mettre une dernière touche au nouveau contrat de travail.

Le boulevard St-Joseph est-il une voie rapide ou une voie-suicide ?

DRUMMONDVILLE, (AR) — Le boulevard St-Joseph, qui traverse d'est en ouest, dans leur large jolité, la cité de Drummondville et la ville de Drummondville-sud, est-il réellement une voie à circulation rapide ou tout simplement une fourmilière d'accidents ? C'est ce que semblent penser de nombreux Drummondvillois. En effet, et à juger par la manière dont certains automobilistes y circulent, les observateurs seraient portés à croire que ce boulevard sert plutôt pour eux comme une sorte de voie suicide.

En effet, ce boulevard, d'une longueur de deux milles et deux tiers, a été, au cours de 1967, la scène de 257 accidents, qui ont fait de nombreux blessés et occasionné des dommages considérables aux véhicules impliqués.

circulation était encore plus important que la vie humaine qu'ils mettaient en danger. Il semble que les études qui sont actuellement poursuivies afin de réduire ces dangers d'accidents amèneront les autorités municipales à réduire la vitesse sur le boulevard, en désynchronisant complètement les feux de circulation pour obliger les automobilistes à des arrêts plus fréquents.



PRES DE 250 CONVIVES ont assisté au 3e souper annuel organisé dans le but de renflouer les coffres du club des Maroons de Waterloo. A cette occasion, la direction avait invité Phil Watson, vétéran du hockey professionnel, qui a prononcé un allocution qui a valu à l'assistance. Sur la photographie, nous remarquons, dans l'ordre habituel, M. Gerard Vary, président des Maroons, le Dr Guy Poirier, maire de Waterloo, Phil Watson, conférencier et M. Jacques Langlois qui a pris l'initiative de faire fabriquer les trophées donnés aux récipiendaires.



LE GOLF EN HIVER — Une clinique de golf se donne tous les jours au Centre récréatif de la paroisse St-Eugène, de 5 heures de l'après-midi à 10 heures du soir. Actuellement, une cinquantaine de golfeurs se préparent pour la prochaine saison en suivant les directives du pro Fernando Côté. Des filets sont installés pour l'occasion et le golfeur peut pratiquer tous les trucs du jeu. Sur la photographie, l'on remarque, de gauche à droite, MM. Fernando Côté, enseignant la façon de tenir son bâton de golf à Jean-Charles Boisvert, Claude Charron, président du club de Golf Granby-St-Paul, et Wilfrid Marquis.

Souper des loisirs au Club d'administration

DRUMMONDVILLE, (FA) — Le souper annuel des loisirs au club d'administration industrielle de Drummondville se tiendra lundi, le 18 mars courant, à l'hôtel Rooder.

Le conférencier invité à cette occasion sera M. Pierre Meunier, assistant-directeur au service des loisirs et des parcs de Jacques-Cartier. Il traitera de l'importance des loisirs. Plusieurs invités d'honneur sont attendus à ce souper, le président de l'OTJ locale, M. Jean-Guy Gauthier, de même que l'échevin Laurent Bernier, qui s'est, depuis plusieurs années, intéressé aux activités de l'OTJ.

Le TPQ présentera ce soir "Les fausses confidences"

DRUMMONDVILLE, (FA) — C'est ce soir, au théâtre Drummond, que le Théâtre populaire de Québec présentera "Les fausses confidences" de Marivaux.

Drummondville demande la permission de se retirer de la Régie des loyers

DRUMMONDVILLE, (AR) — Les autorités municipales de la cité de Drummondville ont décidé, au cours de leur réunion régulière, hier soir, de demander aux autorités provinciales la permission d'être exemptées des dispositions de la loi de la Régie des loyers.

Cette décision avait été prise après que l'aviséur légal de la cité eût présenté un avis spécifiant que les nouvelles dispositions de la loi ne laissent pas les municipalités libres de se dérober à la loi, mais leur permet d'inclure les loyers dont le coût de location est supérieur à \$100 ou dont la construction est survenue entre le 30 avril 1951 et le 30 avril 1968.

FAITS DIVERS

Soirée d'information — L'Association des parents de la paroisse du Christ-Roi organise une soirée d'information qui se tiendra demain soir, le 13 mars, à 8 heures, dans la salle de l'école Chénail, au 1910 Boulevard Mercier.

L'abbé Gilbert Lemire, directeur de la pastorale à la régionale scolarité St-François, sera le conférencier invité. Il traitera des nouveaux règlements Nos 1, 2 et 3 du comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation.

Tous les parents sont invités à cette soirée.

Visite et assemblée du CDE — Drummondville, (FA) — Le Centre des dirigeants d'entreprise de la régionale des Bois-Francs effectuera une visite industrielle à l'usine de Cercueils Atlas Caskets Inc., de Victoriaville, jeudi, le 21 mars.

Cette visite précédera l'assemblée générale de l'organisme, laquelle se tiendra au motel Boifran, d'Arthabaska, le même soir.

Le conférencier invité lors de cette rencontre sera M. Pierre-N. Dufresne, ingénieur, vice-président de Dufresne, McLagan, Daignault Inc. Il parlera de l'établissement d'un contrôle de production à partir des états financiers de l'entreprise.

L'Unité sanitaire — Drummondville, (FA) — L'unité sanitaire du comté de Drummond tiendra une clinique, dans ses locaux du 345 rue Marchand, à 10 h.30, cet après-midi.

Elle en tiendra une autre jeudi, le 14, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil à l'école centrale, à 10 h. a.m., et à la salle paroissiale de St-Cyrille, à 2 h., le même après-midi.

Il s'agit de cliniques de puériculture et d'immunisation contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos, avec le vaccin D.C.T. ; la polio avec le vaccin Sabin et la varicelle avec le vaccin antivariolique.

Art culinaire chinois — Drummondville, (FA) — Le Cercle des fermières de la paroisse St-Joseph présentera jeudi soir, le 21 mars, un cours d'art culinaire chinois.

Tous les secrets de la cuisine chinoise seront alors révélés aux dames qui assisteront à la rencontre, qui se tiendra à la salle paroissiale St-Joseph.

Des experts en la matière viendront expliquer aux dames présentes comment préparer des repas chinois semblables à ceux que l'on peut déguster dans les restaurants.

Juliette Gréco au Centre — Drummondville, (FA) — Juliette Gréco, cette grande dame de la chanson, présentera demain soir son récital, au Centre culturel de Drummondville.

Le spectacle débutera à 8 h.30 p.m. L'artiste, qui effectuera présentement une tournée à travers toute la province, interprétera ses plus grands succès avec l'allure qu'on lui connaît bien.

Ce sera le spectacle le plus important du mois de mars à être présenté à la petite Place des arts locale.

Le championnat aux Impressios — Drummondville, (BT) — Un but de toute beauté réussi par Serge Pronk lors qu'il ne restait que trois minutes à jouer dans le dernier engagement a permis aux Impressios de remporter une brillante victoire de 1-0 sur les Typos, samedi soir, au Centre civique de Drummondville.

Les Impressios, dirigés par Joe Turcotte, ont ainsi remporté le championnat des séries éliminatoires du circuit Aimé Boucher.

Les nouveaux champions doivent maintenant affronter les Coasters, champions de la ligue de ballon sur glace Denison en vue de l'obtention de la coupe Taverne Boulevard, l'emblème de la suprématie du ballon sur glace amateur, à Drummondville. On sait que le circuit professionnel de ce sport est représenté dans notre région par la Ligue de ballon sur glace Molson du président Gerald Martin.

L'Ambulance St-Jean s'est distinguée à St-Hyacinthe

DRUMMONDVILLE, (FA) — Dans sa mission, le premier magistrat souligne notamment "Les soins que vous avez donnés à généreusement aux blessés comme aux pompiers ont permis à ces derniers d'accomplir un travail très apprécié des maskoutains, leur évitant, par le fait même, un sinistre plus grand."

Quant à la directrice générale de l'Hôtel-Dieu, elle note: "Le dévouement fut vraiment à l'honneur, ce soir-là, et c'est grâce à vous et à vos confrères, généreux jusqu'à l'héroïsme, que nous n'avons pas eu à déplorer un décès total, ni de pertes de vie."

Enfin, l'assistant-directeur du département des incendies de la cité maskoutaine rappelle que les membres de votre organisme se sont empressés auprès de nos pompiers ou autres personnes blessées, et ont apporté réconfort et assistance en temps opportun. De plus, votre coopération fut un atout précieux pour l'évacuation et le bien-être des malades de l'hôpital.

Mauvais goût de l'eau: defectuosité de l'ozonation

DRUMMONDVILLE, (AR) — Le goût particulièrement désagréable que possède, depuis le début de la fin de semaine, l'eau de l'aqueduc de la cité de Drummondville provient d'une defectuosité dans le système d'ozonation.

Cette defectuosité, soit, plus précisément, le bris de transformateurs, a eu comme résultat que seulement un tiers de la quantité normale d'ozone est actuellement déversée dans les bassins destinés à traiter l'eau de l'aqueduc de la cité. A la suite de cette réduction d'ozonation l'eau aurait retrouvé le goût qu'elle avait autrefois, selon les déclarations d'un conseiller.

A la suite de nombreuses plaintes reçues à l'hôtel de ville, M. Jacques Bonin, l'ingénieur de la cité a tenu à spécifier qu'à part l'inconvenient du mauvais goût d'eau, la situation ne présentait aucun problème et qu'il n'y avait absolument aucun danger pour la santé publique.

La situation devrait être revenue normale dès jeudi.

Les Bertolino raconteront leur voyage autour du monde dimanche

DRUMMONDVILLE, (FA) — Les amateurs d'aventures seront servis à souhait, dimanche soir prochain, alors que le Centre culturel de Drummondville présentera une soirée avec deux explorateurs qui ont fait le tour du monde, Nicole et Daniel Bertolino.

Après avoir pris la décision de se marier, les deux jeunes aventuriers, âgés de 29 ans et lui de 23, partirent pour une lune de miel autour du monde.

Les spectateurs pourront voir, sur film, les principaux coins du monde que Nicole et Daniel Bertolino ont parcourus.

Durant leur périple, ils ont parcouru 200,000 miles, pris 67 fois l'avion, 28 fois la pirogue, couvert 20,000 milles en auto-stop, fait et défait leurs valises 280 fois, rencontré 17 personnes, et ils sont tombés malades à trois reprises.

Leur récit — C'est le récit de ce voyage que les Bertolino viendront présenter, dimanche soir prochain, au Centre culturel.

Cette soirée, qui est offerte grâce à la courtoisie de l'ambassade de France à Montréal, sera gratuite pour tous les intéressés.

De plus, devant le succès remporté par cette première expérience, on attend à ce que les 735 sièges du centre soient remplis samedi prochain et en prévision de cette foule, le nombre de monitrices sera sensiblement augmenté.

Fin dramatique — Le spectacle de cette semaine s'est terminé sur une note plutôt dramatique, bien que l'incident ne soit en fait que très drôle.

La scène prévoyait que l'un des personnages disparaissait par une "trappe" située au milieu de la scène du centre et lorsque "Hurtubise" s'est précipité dans le vide, les enfants ont été tellement saisis qu'ils se sont lancés sur la scène pour voir ce qui se passait. Ils ont vite réalisé le "gag" et ont finalement pris le tout avec un sourire.

Chandelles de la St-Patrice à East Angus — EAST ANGUS, (G.P.) — La vente annuelle des chandelles de la St. Patrice aura lieu mercredi, le 13 mars, à partir de 8 heures, à East Angus.

Cette vente est organisée par les Chevaliers de Colomb du conseil 2649.

Triple collision: \$2,700 de dommages

DRUMMONDVILLE, (AR) — Un accident impliquant trois véhicules a causé des dommages évalués à plus de \$2,700 hier après-midi, à Drummondville.

L'accident est survenu vers 12h.30, à l'intersection du boulevard St-Joseph et de la rue St-Georges, et aurait eu pour cause le fait que l'un des conducteurs impliqués aurait apparemment négligé d'arrêter alors que le feu de circulation était rouge.

Personne n'a subi de blessures importantes dans la collision, bien que M. Fleury, le conducteur de l'un des véhicules, souffrait de douleurs aux côtes.

SPORTS-VERITES

Les Castors ont causé une surprise, dimanche soir, à Sherbrooke, alors qu'ils ont réussi à arracher une victoire aux Aigles de Jean Therrien. Les Aigles ont pris les devants 2-0 en débutant la joute, et par la suite se sont inclinés. Cependant, dès ce soir, à 8h.30, au Centre civique de Drummondville, Georges Roy et ses hommes viennent disputer la cinquième et probablement la dernière partie de la semi-finale "B".

Les Aigles ont peut-être connu quelques mauvais moments dimanche, mais de là à dire que Sherbrooke effectuera un revirement majeur dans cette série.

Le professeur Maigre-Echine applaudi par plus de 550 jeunes de Drummondville

DRUMMONDVILLE, (FA) — Sept tableaux différents, une vingtaine de personnages en scène, deux heures de spectacle continué entièrement conçu, monté et interprété par des artistes locaux, voilà ce que plus de 550 jeunes Drummondvillois ont pu applaudir samedi après-midi au centre culturel, lors de la première de la série "Le professeur Maigre-Echine".

La situation ne présentait aucun problème et qu'il n'y avait absolument aucun danger pour la santé publique.

La situation devrait être revenue normale dès jeudi.

Après avoir pris la décision de se marier, les deux jeunes aventuriers, âgés de 29 ans et lui de 23, partirent pour une lune de miel autour du monde.

Les spectateurs pourront voir, sur film, les principaux coins du monde que Nicole et Daniel Bertolino ont parcourus.



CLOTURE DE LA SEMAINE DE L'EDUCATION — A l'occasion de la clôture de la semaine provinciale de l'éducation, le syndicat des professeurs de l'amiante recevait au banquet donné à la loge des Elans de Thetford de nombreuses personnalités de la Fédération des enseignants du Québec.

Tenue d'une convention chez le Ralliement des Creditistes

Raymond Langlois ne se représenterait pas dans le comté de Mégantic-Frontenac ?

THETFORD MINES, (B.F.) Les résidents du comté de Mégantic-Frontenac qui aspirent à la succession de M. Raymond Langlois comme porte-étendard du ralliement des creditistes dans cette circonscription lors des prochaines élections fédérales, auront l'opportunité de poser leur candidature dans le cadre d'une convention. Cette dernière sera convoquée au cours du prochain trimestre.

De la même source on nous affirme également que le député actuel de Mégantic-Frontenac aux communes, M. Raymond Langlois, ne briguerait plus les suffrages dans ce comté au prochain scrutin fédéral. M. Langlois est le représentant de cette circonscription électorale à Ottawa depuis 1962.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (BF) — A l'occasion de son souper, demain à 6 heures, au manoir Hébert, la Chambre de commerce de Thetford Mines recevra le père Victor Simard, un des responsables de la "Grande mission".

Jeune Sherbrookoise à son procès pour utilisation de faux billets

THETFORD MINES, (AP) — Un jeune étudiant sherbrookoise de 24 ans, Gaston Brochu, de la rue King est, à été envoyé à son procès avec juge et 12 jurés pour le prochain terme des assises criminelles du comté de Mégantic par le juge en chef des sessions de la paix, M. Albert Dumontier.

Chronique judiciaire

THETFORD MINES, (AP) — Un représentant de la firme Sno-Jet de Thetford Mines a été accusé au dernier terme des sessions de la paix de détournement de marchandises pour une valeur de \$1 225.

Importante réunion d'information à l'école secondaire des garçons

THETFORD MINES, (B.F.) — Une importante réunion d'information se déroulera ce soir à 7h 30 à la salle académique de l'école secondaire des garçons, à Thetford Mines.

Jeunes de l'école Mgr Laval de retour à la Commission locale

THETFORD MINES, (AP) — Les devis techniques concernant la reconstruction de l'école Mgr Laval dans la paroisse Ste-Marthe de Thetford sont arrivés du ministère de l'Éducation hier matin.

Un couple de Magog a raison en cour

THETFORD MINES, (AP) — Deux jeunes Thetfordois de 18 et 19 ans se sont rendus compte lors du dernier terme des sessions de la paix à Thetford que la justice a le bras long et qu'il n'est pas payant de voler un véhicule.

Deux jeunes Thetfordois voient "que la justice a le bras long"

THETFORD MINES, (AP) — Deux jeunes Thetfordois de 18 et 19 ans se sont rendus compte lors du dernier terme des sessions de la paix à Thetford que la justice a le bras long et qu'il n'est pas payant de voler un véhicule.

Québec signe finalement le contrat de construction de la polyvalente de Disraeli

THETFORD MINES, (AP) — Le ministre de l'éducation a finalement donné son assentiment quant à la signature du contrat de construction de l'école polyvalente de Disraeli avec l'entrepreneur Roch Michaud de St-Sébastien.

Chronique scolaire

THETFORD MINES, (AP) — Le Conseil central des atèles pédagogiques de la régionale de l'amiante doit se réunir jeudi, le 14 mars, en vue de poursuivre son travail dans le cadre du règlement numéro 1.

Deux jeunes Thetfordois voient "que la justice a le bras long"

THETFORD MINES, (AP) — Deux jeunes Thetfordois de 18 et 19 ans se sont rendus compte lors du dernier terme des sessions de la paix à Thetford que la justice a le bras long et qu'il n'est pas payant de voler un véhicule.

Un couple de Magog a raison en cour

THETFORD MINES, (AP) — Deux jeunes Thetfordois de 18 et 19 ans se sont rendus compte lors du dernier terme des sessions de la paix à Thetford que la justice a le bras long et qu'il n'est pas payant de voler un véhicule.

Coroner dans Wolfe

QUEBEC (CD) — Sur la recommandation de M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice, le conseil des ministres a ratifié la nomination de Dr Jacques Langis, de Disraeli (Wolfe) au poste de coroner conjoint pour le district judiciaire de St-François.

Jeunesse et Amour libre aux Foyers Notre-Dame

VICTORIAVILLE (ML) — Les Foyers Notre-Dame de Victoriaville, exploiteront le thème "Jeunesse et Amour libre", en compagnie de l'abbé Bruno Dandaneau, le 19 mars prochain.

Chronique municipale

COLERAINÉ, (RC) — Des contribuables venant de tous les coins de la municipalité de Coleraine ont envahi la salle de la ville à la dernière séance du conseil municipal.

Nouvelles express

INVERNESS: Le conseil de la corporation du village n'a pas de taxes en "souffrance" pour les années passées.

\$5 d'amende pour une arme à feu qui a dû être confisquée

ARTHABASKA (ML) — Même s'il a été mis en preuve que l'accusé avait lui-même appelé la police provinciale, le soir du délit, le prévenu Benoit Baril a été condamné à une amende de \$5, et un pistolet, dont il était porteur depuis 1956, lui a été confisqué, hier, en Cour des sessions.

Chronique municipale

COLERAINÉ, (RC) — Des contribuables venant de tous les coins de la municipalité de Coleraine ont envahi la salle de la ville à la dernière séance du conseil municipal.

L'équipe de Michel Mélièvre a le trophée du festival inter-tech

THETFORD MINES (B.F.) L'équipe de hockey du capitaine Michel Mélièvre s'est approprié le championnat du festival inter-tech, disputé en fin de semaine dernière à Asbestos.

L'hôtelier Noël Langlois ne garde aucune rancune à personne

VICTORIAVILLE (ML) — L'hôtelier Noël Langlois, que ses pairs ont considéré durant 10 mois comme faussaire, ne garde aucune rancune à l'endroit de la société.

Chronique municipale

COLERAINÉ, (RC) — Des contribuables venant de tous les coins de la municipalité de Coleraine ont envahi la salle de la ville à la dernière séance du conseil municipal.

L'équipe de Michel Mélièvre a le trophée du festival inter-tech

THETFORD MINES (B.F.) L'équipe de hockey du capitaine Michel Mélièvre s'est approprié le championnat du festival inter-tech, disputé en fin de semaine dernière à Asbestos.

L'hôtelier Noël Langlois ne garde aucune rancune à personne

VICTORIAVILLE (ML) — L'hôtelier Noël Langlois, que ses pairs ont considéré durant 10 mois comme faussaire, ne garde aucune rancune à l'endroit de la société.

Chronique municipale

COLERAINÉ, (RC) — Des contribuables venant de tous les coins de la municipalité de Coleraine ont envahi la salle de la ville à la dernière séance du conseil municipal.

L'équipe de Michel Mélièvre a le trophée du festival inter-tech

THETFORD MINES (B.F.) L'équipe de hockey du capitaine Michel Mélièvre s'est approprié le championnat du festival inter-tech, disputé en fin de semaine dernière à Asbestos.



La municipalisation de la bibliothèque des Bois-Francs par la ville de Victoriaville a fait l'objet d'une conférence, hier, devant le club Richelieu. La photo montre, de gauche à droite, MM Gabriel Lemay, qui a présenté le conférencier, M. Paul-Emile Dion, à ses côtés. Suivent MM Jérôme Lachance, vice-président Richelieu, Gilles Desrosiers qui a remercié le conférencier, et Me Pierre Denault, auteur de la brève allocution de la semaine.

A la bibliothèque municipale de Victoriaville

Engagement du personnel, rénovation des locaux, achat de volumes, publicité

VICTORIANVILLE (JD) — La politique d'action du comité de la bibliothèque municipale de Victoriaville s'orientera vers l'engagement du personnel, les travaux de rénovation des locaux, l'achat de volumes et la publicité. Parlant hier soir, devant les Richelieu de Victoriaville, le directeur, M. Paul-Emile Dion, a fait connaître ses objectifs et ceux de ses collègues pour établir une bibliothèque municipale susceptible de rendre de précieux services à la population. La bibliothèque, maintenant qu'elle est municipalisée, devrait être en mesure de s'assurer un personnel compétent, à temps régulier, et opérer dans des locaux propres et attractifs. L'achat de nouveaux livres figure aussi dans les plans, de même qu'un programme de publicité bien agencé. Après avoir fait l'historique de la bibliothèque des Bois-Francs, fondée en 1948, M. Dion a décrit les avantages de cette municipalisation en ce qui a trait, en particulier, à son financement. Alors qu'il percevait des revenus de l'ordre de \$6.000, l'an dernier, soit \$3.500 du Service des bibliothèques de Québec et \$2.500 de la ville, l'organisme touchera, cette année, des revenus additionnels de \$10.000, à cause de lois régissant la municipalisation des bibliothèques. Le budget passera donc à \$16.000. De plus, le gouvernement versera une subvention additionnelle de \$5.000 par année si un bibliothécaire diplômé est embauché à plein temps. Présentement, la bibliothèque dispose d'un actif de 9.000 volumes. Le comité de direction de la bibliothèque caresse bien d'autres projets tels que ceux d'un service de prêt, d'un service de reprographie ou de photocopies, d'un service de renseignements et de consultations des catalogues, d'un service de consultation et d'échange entre bibliothèques, d'une bibliothèque de références, d'un service d'entretien des livres, d'un service de photocopie ou polycopie, de salles de lecture et de discothèque.

Un sursis pour le Manège ?

VICTORIANVILLE (ML) — Rien qu'il ait été impossible de rejoindre M. Clément Cantin, le porte-parole officiel du ministre de la Défense concernant une extension possible de la date de fermeture du Manège militaire de Victoriaville, hier, tout semblait indiquer que le principe a été admis des autorités d'Ottawa. M. Cantin était absent de son domicile à Victoriaville, toute la journée, et encore hier soir, on nous informait qu'il n'était pas revenu d'un voyage important dans la Métropole. Suivant des sources d'informations bien renseignées et le Service d'information du ministère de la Défense, M. Cantin a approuvé une délégation de Victoriaville à rencontrer le ministre de la Défense, M. He-

lyer pour discuter de cette question, à la fin de la dernière semaine. Toujours selon ces informations, il semble admis en haut lieu que le Manège pourrait poursuivre ses opérations encore quelques mois, de façon à permettre d'entamer des négociations sur l'utilité future du Manège. Une lettre frappée au sceau du ministère de la Défense doit parvenir ces jours-ci aux autorités militaires de Victoriaville, à ce sujet.

Euclide Ramsay coupable: sentence aujourd'hui

ARTHABASKA (ML) — Le juge Jean Grenier a prononcé un verdict de culpabilité de l'endroit de Euclide Ramsay, hier matin, en Cour des sessions de la paix, à Arthabaska. Le prévenu connaît sa sentence aujourd'hui sur les deux chefs pour lesquels il était accusé : vol, dans une automobile, d'un radio transistor de \$34 et vol avec violence de \$69 sur la personne de René Blanchette, de Victoriaville. Au premier chef, Euclide Ramsay avait reconnu sa culpabilité au moment de sa comparution. Dans le second il a subi son procès et le juge Jean Grenier avait remis le prononcé de la sentence à hier matin. D'autre part, Jean Richardson, de Warwick, qui a plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé par effraction \$69 sur la personne de René Blanchette. Il aurait été complice avec Ramsay. Dans ses remarques, au moment de prononcer la sentence de Ramsay, le juge Grenier a souligné que la preuve de la Couronne était abondante mais reposait presque exclusivement sur le témoignage de la victime tant qu'à l'identification de Ramsay jusqu'au moment où deux de ses amis se sont présentés dans la boîte. En effet, deux jeunes hommes qui étaient avec Ramsay et Richardson, le soir du délit, ont avoué les avoir vu quitter l'hôtel avec l'intention avouée "d'aller faire un petit vœux". "Toutes ces déclarations coïncident très bien avec le témoignage de la victime, ce qui me permet d'y ajouter foi", a souligné le juge. Le juge a félicité Ramsay de ne pas avoir témoigné durant son procès. "Vous seriez probablement parqué; alors je dois vous féliciter de ne pas avoir été interrogé".



SEMAINE DE L'ÉDUCATION — Une réception a souligné la clôture de la semaine de l'éducation dans les Bois-Francs. Sur cette photo, de gauche à droite, M. Michel Brouillard, président des enseignants des Bois-Francs, le député Roch Gardner et le Dr St-Hilaire, président de la régionale Bois-Francs.

Une partie de chasse en vase clos

ARTHABASKA (ML) — Qui crime pouvait-on reprocher et à qui, après que les familles Roberge et Beaudoin se sont rencontrés sur un bout de terre de Ste-Elisabeth, le 28 octobre dernier, au cours d'une partie de chasse, et que la "hisserie" a éclaté au sujet d'un droit de propriété, il a été question de menacer à bout portant, avec une arme à feu, de voie de fait, de libelle diffamatoire, de conduite dangereuse et de séquestration, au cours d'un seul et unique procès qui avait pour théâtre la petite Cour du palais de justice d'Arthabaska, hier. L'accusation originale, qui a provoqué la tenue de ce procès, qui empruntait à la fois à la tragédie et à la comédie, trouve son origine dans la plainte de M. Roland Beaudoin, un cultivateur de Ste-Elisabeth, à l'effet que M. Leandre Roberge, de Granby, l'a menacé de son fusil après que le propriétaire lui ait intimé l'ordre de déguerpir de ses terres en cinq minutes. Au fur et à mesure que les témoins des parties adverses déposaient dans la boîte, la Cour était à même de considérer l'ampleur qu'avait prise, en peu de temps, un léger accrochage mettant aux prises un groupe de chasseurs et un propriétaire de ferme.

Dans ses remarques, le juge a fait remarquer ces faits avant de renvoyer la plainte qui pesait contre M. Leandre Roberge. Le jour de l'incident, le prévenu, sa sœur, son frère et un beau-frère faisaient une partie de chasse. Soudain, un cultivateur, le propriétaire en l'occurrence est venu et a donné à une partie du groupe l'ordre de quitter la terre en cinq minutes. Avant que ce groupe ait rejoint l'autre pour les avertir de cette décision, le propriétaire est revenu avec son fils et son frère ainsi que quelques autres personnes pour faire mieux comprendre son désir au groupe de nemrods. Auparavant, il aurait tenté de faire pour eux chasseurs en s'arrêtant tout près avec sa camionnette, après avoir circulé rapidement. Une dispute monstre a suivi, au cours de laquelle les injures et les menaces fusaient de toute part semblé-il. C'est alors que le propriétaire aurait demandé à un ami de barrer la sortie du champ avec sa voiture, afin que les visiteurs ne puissent pas partir. "C'est de la séquestration, un acte criminel", a fait remarquer le juge. Durant trois heures, on a attendu la venue des policiers. Afin de s'assurer la tranquillité des visiteurs, le propriétaire avait demandé l'aide de la presque totalité de sa famille et, à la fin, il devait y avoir une cinquantaine de personnes sur place.

Gare-centre: pas de frustration pour les municipalités alentour

VICTORIANVILLE (ML) — La consécration de la gare de Victoriaville au titre de "gare-centre" ne frustra aucune municipalité environnante du service ferroviaire essentiel à son activité sociale économique et industrielle. Une ligne téléphonique spéciale permettra à chacune de ces municipalités, en l'occurrence Princeville, Lyster, Douquet, Sainte-Julie et Saint-Agapit d'obtenir, sans frais, les renseignements désirés en s'adressant à la gare de Victoriaville, par l'intermédiaire d'un préposé au service, remplaçant du chef de gare. Voici ce que souligne un communiqué transmis par le Service des nouvelles du CN. De plus, on précise que l'opération "gare-centre" consiste en la centralisation des opérations comptables courantes pour qu'elles deviennent plus rapides, plus efficaces et plus économiques. Elle a été déjà déroulée dans d'innombrables centres ferroviaires au pays, et les services ainsi rendus ont fonctionné sans heurts, à l'entière satisfaction de tous les intéressés, expéditeurs, populations locales, de l'Atlantique au Pacifique. Fonctionnement La formule est simple et identique dans tous les cas de "gare-centre": "Dans un territoire donné, on choisit généralement une gare du CN disposant du personnel et des machines comptables nécessaires. Dans le cas de la région des Bois-Francs, c'est Victoriaville, un centre industriel doté d'une gare et de bureaux pourvus des installations requises, qui a été choisi. De cette gare-centre, relèvent les autres gares situées dans les limites dévolues à cette même gare-centre. C'est ainsi que, dans le cas de Victoriaville, les villes mention-

Plus qu'un seul procès au rôle des Assises

ARTHABASKA (ML) — Il ne reste maintenant plus qu'un seul procès d'inscrit au rôle des Assises criminelles de la Cour d'Arthabaska, alors qu'il y a quelques semaines, on en retrouvait plus de dix. Le rôle avait été passablement chargé à ce moment, par le renvoi des causes du district de Thetford au rôle d'Arthabaska. Hier matin, Jean-Maurice Berthiaume et Georges Turcotte, qui devaient subir leurs procès sous l'accusation de vol par effraction de 300 habits ont reconnu leur culpabilité à l'appel de leur cause. Leur sentence a été ajournée au 14 mars courant. C'est également à ce jour que le juge Antoine Lacoursière doit rendre sa sentence dans les autres cas. Les principaux sont les deux cas de vols et celui de rapt portés contre des individus de la région de Lac-Mégantic. Ce matin, à 10 heures, devait débiter le procès de M. Bertrand Savoie et de Gérard Nadeau, tous deux accusés de recel d'une automobile de marque Pontiac appartenant à M. Georges Charpentier. Les deux prévenus sont de Ste-Marie de Beauce. La couronne doit être représentée par Me Jean-Luc Dutil dans ces procès.

\$5 d'amende pour une arme à feu qui a dû être confisquée

ARTHABASKA (ML) — Même s'il a été mis en preuve que l'accusé avait lui-même appelé la police provinciale, le soir du délit, le prévenu Benoit Baril a été condamné à une amende de \$5, et un pistolet, dont il était propriétaire depuis 1956, lui a été confisqué, hier, en Cour des sessions. L'acte d'accusation reprochait à Benoit Baril d'avoir été en possession d'une arme à feu en dehors de son domicile, dans la nuit du 23 au 24 décembre dernier, et d'avoir braqué cette arme sur la personne de M. Armand Roux, de Geraldton, Ontario, le même jour. Le second chef d'accusation a été rejeté, la couronne n'ayant pas pu faire comparaître la supposée victime de cette affaire, à cause d'un retard dans le transport. Aussi, aucune autre personne appelée à témoigner dans cette cause n'a déclaré avoir vu le prévenu pointer l'arme contre Roux, la nuit du 23 au 24 décembre 1967. Autre chef Dans le premier chef, on reprochait à Baril d'avoir transporté l'arme d'importation depuis 1956 et dont il était le propriétaire en dehors de son domicile. Le prévenu a expliqué qu'il avait un permis de port d'armes en plus de l'enregistrement jusqu'à il y a deux ans mais plus maintenant. Il a dit avoir abandonné cette arme au permis de port d'armes parce que son travail ne l'oblige plus, désormais, à transporter l'arme avec lui. "Avant, j'étais commis voyageur et je transportais de fortes sommes sur moi; alors c'était plus sûr". "Lorsque j'ai lâché cet emploi, je n'ai pas cru nécessaire de continuer à faire les renou-

L'hôtelier Noël Langlois ne garde aucune rancune à personne

VICTORIANVILLE (ML) — L'hôtelier Noël Langlois, que ses pairs ont considéré durant 10 mois comme faussaire, ne garde aucune rancune à l'endroit de la société. "Voilà qui cristallise, en une seule phrase, l'exposé qu'il a fait à La Tribune, hier, au cours d'une entrevue. On sait que M. Langlois a été accusé, le 20 juin dernier, de possession illégale de fausse monnaie de \$5, en billets canadiens. Or, durant une période de 10 mois, soit jusqu'à jeudi dernier, il a subi l'affront de tous, tout ce qui aurait pu être très dommageable pour son commerce", nous a-t-il déclaré hier. M. Langlois a cependant retrouvé sa récompense, au bout du chemin, puisque jeudi dernier, un jury de 12 personnes le disculpait de toute accusation concernant cette affaire. On avait mis en preuve, au cours de la procédure, que Langlois voulait en réalité venir en aide à la police. Il avait prévenu un policier provincial qu'un réseau s'organisant à Victoriaville, quelques semaines plus tôt. Ce qui a été le plus difficile, pour M. Langlois, c'est qu'il a dû, durant 10 mois, garder le silence de peur que ses paroles mettent en échec le travail de la police pour capturer tout le réseau de faussaires. Au cours de la rencontre d'hier, il a tenu à préciser qu'il ne garde aucune rancune à l'endroit de ses concitoyens de Victoriaville, non plus qu'à l'endroit des policiers et procureurs qui, pour les seconds, n'ont fait que le travail que leur dictait leur conscience. En dernier lieu, il a loué le bon travail de Me Jean-Marc Rivest qui, à sa suite, a mis la lumière sur cette histoire tout au cours du procès et durant les semaines qui l'ont précédé.

Quelques lignes

VICTORIANVILLE (ML-JD) — Le sportif Jean-Marie Roujeau a expérimenté une nouvelle méthode de disposer de ses adversaires aux "pool" à la salle d'accueil Domremy. A quelques reprises, il a laissé ses adversaires prendre les devants pour revenir ensuite de l'arrière et les battre. Son adversaire, M. Lionel Hamel, ainsi que le président, M. Willie Roy, ne s'en laissent cependant pas tomber à imposer ainsi. Il arrive que M. Roujeau soit le perdant, à ce que l'on sache. Le match revanche de ce groupe doit être disputé dimanche prochain, dans la matinée. Le conseil ne semble pas vouloir s'embarquer avec le manège militaire. Ça serait un autre éléphant blanc, à mentionner le maire Poirier, au cours de la fin de semaine, devant le Domremy. Il n'a pu s'abstenir de mentionner l'expérience que les écoles ont eue avec le Centre sportif Jean-Béliveau. Les Dames chrétiennes de la paroisse St-Gabriel Leliement de Victoriaville tiendront une soirée récréative demain soir, à compter de 8 heures, au sous-sol de l'église. Il y aura de nombreux prix de présence et le café sera servi. Les prisonniers d'Arthabaska ne semblent pas privés de desserts, même durant le carême. Le journaliste de La Tribune a compté plus de 100 caisses de cocktail aux fruits, pêches, prunes, et autres, lors de la réception d'une commande, hier après-midi. Il y avait également une vingtaine de poches de 100 livres de farine et un tout petit sac de gruau. Tout ceci permet de croire que l'on mange probablement autant de pain et de pâtisseries que de gruau à la prison commune d'Arthabaska. Le juge Jean Grenier s'est appliqué à définir la différence qui existe entre un revolver et un pistolet, hier après-midi, en cours de son savant exposé, le pistolet emmagasine les cartouches dans un barillet tournant, alors que le pistolet assimile la munition, en rangée, à la queue leu-leu. Devant les murmures, soupirs, rires, toux et cris de l'assistance plutôt tapageuse, le juge Grenier a menacé de faire expulser l'assistance. Un des spectateurs se sentant sans aucun doute visé, a préféré sortir de lui-même de la salle d'audience. Il est possible de vivre dans plusieurs hôtels de la région à raison de \$1 par jour, suivant un témoignage entendu hier. Une bonne nouvelle pour le comité touristique de la Chambre.

Sensible diminution de la cadence des accidents de la circulation

VICTORIANVILLE (JD) — La cadence des accidents de la circulation dans les limites de Victoriaville a sensiblement diminué au cours des derniers jours. On se souvient que la courbe avait été ascendante durant le mois de janvier mais elle est redevenue à son point normal ces derniers temps. En fait, durant la période comprise entre vendredi matin 8 heures et hier midi, seulement cinq accrochages sont survenus à Victoriaville ce qui indique bien la régression. Néanmoins, la Sûreté municipale de Victoriaville dénombre déjà sept accidents dans ses limites depuis le début de mars 1968 alors qu'il y eut 12 collisions entre véhicules-moteurs durant le mois de mars 1967. Il s'agit là des accidents qui ont causé des dommages inférieurs à \$100. En ce qui a trait aux tamponnements plus graves, on en a compté 21 en mars 1968 en regard de 42 pour tout le mois correspondant de 1967. Depuis le début de l'année en cours, la police a "couvert" 210 accidents lesquels ont fait 11 blessés.

Jeunesse et Amour libre aux Foyers Notre-Dame

VICTORIANVILLE (ML) — Les Foyers Notre-Dame, section Notre-Dame de Victoriaville, exploiteront le thème "Jeunesse et Amour libre", en compagnie de l'abbé Bruno Dandaneau, le 19 mars prochain. Cette rencontre débutera à 8 heures précises et se tiendra au sous-sol de l'église de la paroisse St-Gabriel Leliement. L'abbé Dandaneau enseigne à l'Université de Sherbrooke depuis plusieurs années. Dans un exposé préalable aux discussions, le conférencier commentera l'attitude des jeunes devant l'amour. "La jeunesse abandonne la conception traditionnelle de l'amour et les parents s'inquiètent du comportement de leurs enfants qui bouleversent leur mode de vie". "Où allons-nous? C'est à cette question que donnera réponse l'abbé Dandaneau, qui invite tous les couples intéressés.

Dirigeants d'entreprise: contrôle de production et visite industrielle

VICTORIANVILLE (JD) — M. Pierre N. Dufresne, ing., vice-président de la maison Dufresne, McLagan et Daignault Inc., de Montréal, portera la parole jeudi, le 21 mars, devant le Centre des dirigeants d'entreprise, section des Bois-Francs. M. Dufresne a intitulé sa causerie: "L'Établissement d'un contrôle de production à partir des états financiers de l'entreprise". La causerie sera illustrée à l'aide de tableaux et graphiques appropriés. Une discussion suivra où l'on pourra examiner les questions et les problèmes soulevés. Ces rencontres se déroulent dans le cadre des activités organisées sous le thème: "L'évolution de la petite et moyenne entreprise dans le contexte québécois". Les membres seront d'abord invités à se retrouver à la compagnie "Cercueils Atlas Caskets Inc" pour une visite industrielle. La délégation sera pilotée par le président de la firme, M. Sam Boudanger. Des 2h30, les petits groupes serpenteront dans les lieux, sous l'égide de guides, après quoi il y aura cocktail et souper-assemblée à l'hôtel-motel Boifran d'Arthabaska.

Deux catégories distinctes pour les porcs à l'Expo régionale

VICTORIANVILLE (JD) — Les dirigeants de la Société d'Agriculture du district d'Arthabaska ont adopté une nouvelle mesure susceptible d'accroître la participation des exposants, lors de la 91e exposition régionale de Victoriaville, du 5 au 11 août prochain. Le gerant, M. Lucien Simoneau, a révélé que les porcs seront notamment sélectionnés en deux catégories distinctes, doublant ainsi les prix offerts aux éleveurs pour les groupes de porcs Yorkshire et Landrace. Par ailleurs, c'est au cours d'une assemblée des éleveurs de porcs et de moutons de la région, présidée par M. Arsen Tourigny, que le choix des juges pour les porcs et moutons a été fait. Ce sont MM. Marc-Aurèle Dionne, du ministère québécois de l'Agriculture, pour la section des porcs, et Robert Samson, du même ministère, pour la classe des moutons. M. Simoneau a laissé entendre, hier, que la population manifestait actuellement un intérêt plus poussé pour l'exposition. Le gerant pense que le nombre de 133 exposants enregistrés l'an dernier sera dépassé cette année.



HEUREUX CHASSEURS — Un groupe de chasseurs de Victoriaville a connu beaucoup de veine au cours de ses randonnées dans la région des Bois-Francs, ces jours derniers. Sur cette photo, les nemrods Marcel Levesque, Normand Hamel, Réal Desrosiers, Bruno Ducharme et Maurice Filion de gauche à droite posent fièrement avec une douzaine de renards, un chat sauvage et un lynx canadiens qu'ils ont abattus à bout portant.

Editorial

McCarthy ou Kennedy, cela ne change rien!

Il y a quelque temps, on aurait cru que le sénateur Eugene McCarthy était un paravent du sénateur Robert Kennedy pour la candidature démocrate à la présidence des Etats-Unis. Or, le sénateur Kennedy vient de déclarer qu'il ne sera pas candidat à la présidence. On conviendra qu'il aura attendu assez longtemps pour faire une déclaration catégorique sur le sujet, mais il le fait en admettant qu'il approuve le programme du président Johnson. C'est au niveau de la guerre du Vietnam qu'il s'oppose à la politique du président Johnson.

En certains milieux, on dit que l'opinion de M. Kennedy pourrait bien changer, selon les circonstances du moment, à l'approche des élections présidentielles, mais il reste que sur le point le plus important du programme Johnson, la guerre au Vietnam, M. Kennedy a combattu de toutes ses forces. Comment peut-il, alors, endosser le reste du programme politique de M. Johnson?

Dans un manifeste politique, ce n'est pas l'habitude, que nous sachions, de favoriser, dans l'esprit de l'électorat, une cause plutôt qu'une autre, surtout quand, dans le cas de la politique actuelle des Etats-Unis, il y a tellement d'opposition à la poursuite de la guerre au Vietnam. Ces tendances, qui se manifestent dans un grand nombre de pays, semblent tout de même être la préoccupation numéro un de la politique américaine, même si M. Johnson s'accroche désespérément à la sienne.

C'est bien notre impression que M. Johnson est en danger même aux Etats-Unis. Les déclarations de M. Nixon, ancien candidat à la présidence, n'ont pas l'air d'impressionner outre-mesure quand il déclare qu'il mettra fin à cette guerre. M. Nixon, qui peut paraître sincère, ne semble pas rallier plus de suffrages pour autant.

Ce que tout le monde désire, ce à quoi tout le monde aspire, c'est la fin de cette guerre. Quand le général Westmoreland réclame un renfort de plus de 200,000 hommes supplémentaires pour continuer la guerre, cela n'est rien de rassurant. Des hommes et des organismes sérieux ont déclaré autant comme autant depuis des mois, que la fin ne se présentera pas sur un champ de bataille, mais sur le plan politique. C'est à ce niveau que la guerre devrait finir!

Le S.O.S. du général Westmoreland peut impressionner le président Johnson et ses lieutenants, mais il n'impressionne pas le monde qui voit tous les jours les images de cette guerre qui semble devoir se régler par un simple défilé désignant une suprématie, dans un certain monde qui n'a la sympathie de personne.

Le thermomètre de M. Johnson a eu des hausses et des baisses aux Etats-Unis comme ailleurs, mais le Congrès pourrait peut-être s'arrêter aux manifestations qui ont lieu et se déroulent en dehors des Etats-Unis. Si riches et puissants qu'ils soient, les Etats-Unis ne sont pas à l'abri de ce que l'ensemble des nations pourrait bien lui présenter un jour. Et précisément, c'est ici que les prochaines élections, à commencer par les primaires probablement, pourraient bien rendre à M. Johnson un service qui aura été rendu à son pays mais qu'il n'aura que plus tard, le loisir ou l'humiliation d'apprécier...

Louis-C. O'Neil



Plus les groupes séparatistes se forment, plus, à l'intérieur de ces mouvements, on apprend à se séparer.

Le programme télévisé Ka-Ka-Dou devrait s'appeler Doux Ka-Ka...

Premier pêcheur: "J'ai pris un poisson long de même... Je ne te mens pas, je n'ai jamais vu un poisson aussi long!"

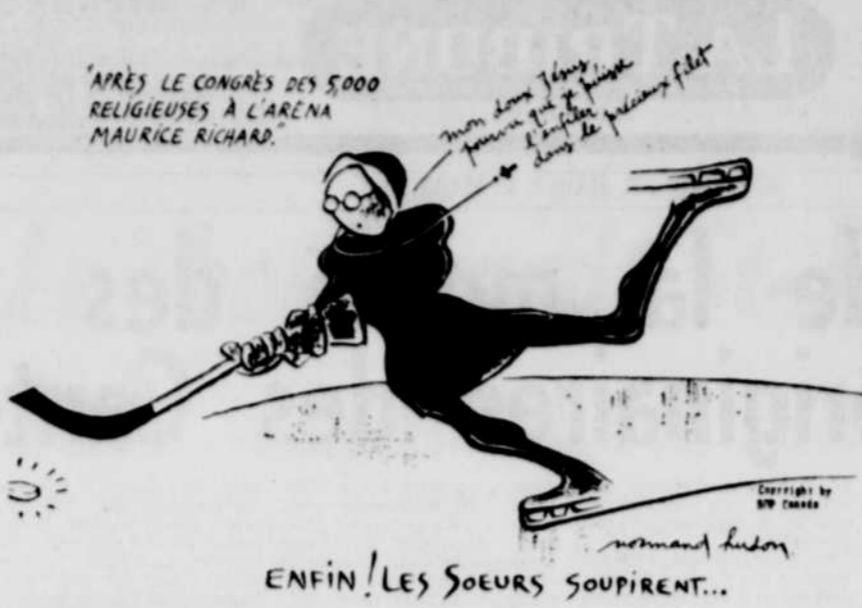
Deuxième pêcheur: "Moi non plus!"

Pendant qu'un quotidien de langue française se vend dans les dépts de journaux de France, "Le Monde" de Paris songe à publier une édition hebdomadaire en anglais pour être distribuée aux Etats-Unis.

Une biographie du prince Charles, qui sera avant longtemps investie du titre de Prince de Galles, vient à peine de sortir des presses que les journaux anglais reprochent à son auteur, Dermot Morrah, d'avoir esquissé un mauvais portrait de l'aîné de la famille royale. "To be a king" est le titre du livre.

FERDINAND

BEEP-BEEP



Bloc-Notes

Le comité de Sherbrooke orphelin de député

Après dix ans de politique active, Me Maurice Allard vient de démissionner comme député de Sherbrooke aux Communes pour accepter un poste de juge de la Cour des Sessions de la Paix. Rappelons que lorsqu'il l'avait emporté contre M. Maurice Giguère en 1958, c'était la première fois depuis cinquante ans que le comité de Sherbrooke envoyait un député conservateur à Ottawa. Disons aussi sans vouloir être malin mais parce que c'est drôle, que lorsque prirent fin les réjouissances de ses partisans à l'occasion de son élection, nous étions rendus aux premières heures du Poisson d'avril! Il avait été élu le soir du 31 mars!

Les adversaires politiques de M. Allard sont obligés d'admettre qu'il fut un député utile et qu'à chaque session de son mandat, il s'est certainement levé à la Chambre plus souvent qu'à son tour si l'en

compara son comportement avec d'autres députés de quelque parti que ce soit, et cela, aussi bien quand il fut député conservateur que lorsqu'il siégea comme indépendant.

Nous avons le souvenir d'une foule d'incidents qui se sont déroulés dans la région alors qu'il accompagnait un chef dont il s'est séparé par la suite. Un journaliste montrealais écrivait en fin de semaine que depuis que M. Allard s'était séparé de M. Diefenbaker, il ne s'était jamais senti véritablement heureux et qu'au cours des derniers mois, il ne cachait pas son désespoir et sa solitude. Si l'on s'en rapporte à ses activités en Chambre, ce n'est pas l'impression qu'il donnait. Il y a peut-être, cependant, un fond de vérité en cela, car récemment, il demandait à un grand nombre de ses électeurs si c'était leur désir qu'il se joigne aux conservateurs ou demeure indépendant. Sans doute, la per-

sonnalité de M. Stanfield devait l'attirer plus que celle de M. Diefenbaker!

Me Allard aura été un député très actif et à Ottawa et dans son comté. On ne compte plus les interventions qu'il a faites sur le parquet des communes sur toutes sortes de questions. De mémoire, trois sujets paraissent l'avoir intéressé plus que d'autres: améliorer le sort de nos ouvriers du textile en essayant de barrer les importations du Japon, l'affaire désormais célèbre du drapeau canadien que M. Pearson nous a donné et les questions de caractère constitutionnel.

Sous bien des rapports, M. Allard aura mérité de la population de son comté. Il vient d'être nommé juge de la Cour des Sessions de la Paix à Montréal avec juridiction dans toute la province. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle carrière.

L.-C. O'N.

l'opinion des AUTRES

La démission de Me Maurice Allard

Me Maurice Allard, député de Sherbrooke aux Communes, vient d'annoncer qu'il cesse, à compter de maintenant, d'être député. Même si M. Allard n'a point fait connaître les motifs de sa décision, nous pouvons d'ores et déjà écrire que le départ de ce député créera un vide à la Chambre des Communes.

Autrefois membre du parti conservateur, M. Allard avait eu le temps ou M. John Diefenbaker en était le chef. Les orientations que M. Diefenbaker imprimait au parti ne convenaient pas du tout au nationaliste québécois qu'était M. Allard. Certaines opinions de celui-ci le condamnaient, d'autre part, à rester dans l'oubli à perpétuité à l'intérieur d'un parti dominé par M. Diefenbaker.

Elu député indépendant de Sherbrooke en 1965, M. Allard avait réussi depuis ce temps à se tailler un rôle difficile mais réel de porte-voix d'un nationalisme québécois lucide et persévérant à la Chambre des communes. Le plus souvent, M. Allard, dans ses interventions aux Communes, dut avoir l'impression de parler dans le désert. Du côté ministériel, on le regardait de haut. Du côté conservateur, on n'osait trop s'identifier avec ce député qui se faisait franchement l'avocat d'un statut particulier substantiel pour le Québec. La voix solitaire de M. Allard était cependant écoutée avec attention dans plusieurs milieux québécois. L'écho qu'elle fit retentir aux Communes était celui d'opinions qui n'ont guère cours à l'intérieur des deux principaux

partis, mais qui sont largement répandues au Québec même. M. Allard présentait toujours ces opinions avec courtoisie et dignité.

M. Allard laissera à Ottawa le souvenir d'un député studieux et travailleur. Il se peut qu'il n'ait point été fait pour l'exercice du pouvoir et pour les luttes internes de parti. Il se peut aussi que, sur certains points particuliers, il ait été parfois exagérément conservateur et traditionaliste. Mais il étudiait et parlait franchement. Il ne recherchait pas d'abord le succès mais l'expression de ses convictions profondes. Cela suffisait à le rendre sympathique à ceux qui observent ces choses de l'exté-

(Le Devoir)

Chasse aux sorcières

Un journaliste de Dimanche-Matin, vient de donner sa démission en dénonçant le danger de monopolisation des organes de presse du Québec, par deux groupes financiers, à savoir: "Les journaux Trans-Canada et les Entreprises Communica". Soulagions, en passant, que "La Tribune" de Sherbrooke fait partie de l'un de ces groupements.

Ce journaliste, monsieur Antonio Boisclair, soutient que cette centralisation constitue un énorme danger pour l'avenir du Québec dont la population risquerait de devenir un jouet aux mains de quelques personnes. Cette attitude mérite qu'on s'y arrête un peu.

Il nous faut d'abord constater que le phénomène de centralisation n'est pas nouveau et que des situations semblables existent ailleurs, en particulier, en Angleterre où l'information est toujours disponible et d'une objectivité reconnue par le conseil de presse britannique, en dépit des prévisions des prophètes de malheur.

Pourquoi les entreprises de

presse sentent-elles le besoin de se grouper? Dans bien des cas, c'est pour donner un meilleur service au public, quand ce n'est pas tout simplement pour éviter de tomber en faillite. La centralisation comporte certains dangers qu'on ne saurait nier mais comporte aussi de nombreux avantages qu'il faut être aveugle pour ne pas voir.

Par ailleurs, parler de monopole dans le cas présent c'est nier complètement l'existence de la radio et de la télévision qui occupent une place évidente dans le champ de l'information. Or à notre connaissance, la radio et la télévision sont entre des mains autres que celles de Trans-Canada et Communica.

Ceci nous amène à conclure que le public a présentement accès à plusieurs sources d'information et qu'il est idiot de parler de monopole de l'information dans la situation actuelle. Le problème soulevé par monsieur Boisclair nous semble être un faux problème et nous croyons véritablement qu'il fait la chasse aux

sorcières.

Ce que nous vimerions connaître, c'est la solution préconisée par monsieur Boisclair. S'il existe vraiment un danger, comment y faire face, et quelle alternative avons-nous? C'est bien beau de critiquer, de dénoncer, mais que devons-nous faire? Allons-nous nous fier à la bonne foi des individus ou allons-nous nous adresser encore une fois au gouvernement pour qu'il se substitue aux individus qui évoluent dans le champ de l'information.

Le pire monopole que nous puissions imaginer dans le champ de l'information, c'est celui de l'Etat. Et, s'il doit y avoir une certaine centralisation de l'information, mieux vaut que cette centralisation s'effectue par des individus plutôt que par l'Etat. Cinq-vingt sons de cloches, c'est probablement mieux que dix sons de cloches, mais, dix sons de cloches, c'est encore infiniment mieux qu'un seul son de cloche.

(CIRS - RADIO - SHERBROOKE)

l'opinion des LECTEURS

Une suggestion au premier ministre

M. le Premier Ministre, Québec.

Il me fait toujours plaisir d'apporter autour de moi et dans les discussions des idées constructives pour le plus grand bien du Québec.

Depuis plusieurs années, on peut remarquer une intense activité dans les bureaux provinciaux d'émission de plaques d'enregistrement. Ces employés ayant beaucoup à faire pour une période de deux mois avec l'assistance de mil-

liers de surnuméraires qui coûtent plusieurs millions à la province.

Sans compter que ces employés réguliers, une fois le "rush" passé, n'ont plus qu'à s'accouder à leurs pupitres et n'ont qu'à faire que quelques centaines de transferts, les 10 autres mois de l'année.

En partant de ces données, j'ai pensé que si le gouvernement émettait à chaque mois de l'année des plaques seulement à un certain nombre de

séries par mois, le gouvernement n'aurait plus besoin de surnuméraires et en plus les employés réguliers travailleraient sans pression pendant douze mois.

Et qui sait si on ne pourrait pas se permettre alors de restreindre le nombre de bureaux d'enregistrement?

Qu'en pensez-vous M. le Premier Ministre?

Alfred Côté, R.R. 2, Victoriaville



MARCHE ETUDIANTE A ACTON VALE — Groupe d'étudiants et d'étudiantes qui s'est déroulé lors de la marche étudiante organisée en faveur de l'aréna et qui s'est déroulée dans l'ordre le plus parfait. Outre les étudiants et étudiantes d'Acton Vale, on remarquait des représentants des municipalités avoisinantes. Les jeunes brandissaient des pancartes sur lesquelles ils ont inscrit leurs idées.

Marche des étudiants en faveur du Centre sportif d'Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — Prés de 250 étudiants et étudiantes d'Acton Vale, secondés par des représentants de Upton, St-Nazaire d'Acton et Roxton Falls, ont participé à une marche en faveur de la construction du Centre sportif d'Acton Vale.

Le rassemblement a eu lieu dans la salle de l'école St-André. Un des responsables de la manifestation, M. Guy Roy, a demandé aux participants d'observer un ordre des plus complets au cours de la marche.

Le signal du départ a été donné vers 7 heures en face de l'école. Le défilé a parcouru

les artères principales de la ville, y paralyzant quelque peu la circulation alors très dense, surtout au centre de la ville.

La police municipale n'a pas eu à intervenir en aucun temps au cours de la manifestation qui s'est déroulée dans l'ordre le plus parfait.

Cette marche avait pour but principal d'inciter les propriétaires à voter pour le règlement d'emprunt pour la construction du Centre sportif, lors du référendum qui sera tenu le 21 mars courant à l'hôtel de ville.

Les jeunes étaient munis

de pancartes et avaient revêtu des gilets de hockey pour ajouter à ce décor. D'autres jouaient de la trompette et du tambour afin d'attirer l'attention du public.

Les jeunes espèrent beaucoup de la construction de ce Centre sportif. On sait que les gouvernements ont souscrit une somme de \$240,000 pour ce projet, soit 80% du coût de la construction tandis que des industries locales ont accepté de contribuer financièrement au projet.

Ce Centre sportif a été qualifié "d'utilité très pressante pour notre ville", par les étudiants.

Ce qu'est le projet du Centre sportif polyvalent d'Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — Le conseil de ville d'Acton Vale a fait distribuer une circulaire explicative de son projet de construction du Centre sportif polyvalent, à la population, en fin de semaine. Cette circulaire a été publiée dans le but de renseigner les gens sur ce projet de \$300,000, dont un octroi de \$240,000 a été accordé par les gouvernements fédéral et provincial.

La bâtisse aura une largeur de 120 pieds par une longueur de 234 pieds. Les fondations seront en ciment, les murs intérieurs et blocs de ciment et l'extérieur recouvert en brique.

La structure sera composée de fermes d'acier supportant la toiture isolée et insonorisée. Dans la partie avant, il y aura quatre chambres de douche, une chambre de mécanique, des chambres de toilette, un restaurant et un bureau pour la direction. L'aréna comprend 900 places assises. La surface de la glace sera sur un base de ciment et sera traitée.

Dans le bas de la soumission reçue, cela comprend tout ce qui est demandé pour une construction de ce genre. L'éclairage sera assuré par des lampes au mercure tandis que le système de réfrigération sera à l'eau glacée. Les compresseurs de 25 tonnes chacun.

En ce qui a trait au chauffage de la partie avant, l'installation est comprise dans le coût du contrat, tandis que la partie arrière est exclue. Toutes les lignes de conduite de gaz servant aux unités de chauffage sont incluses dans le contrat. Dans l'emprunt projeté, un montant est prévu pour des unités de chauffage au gaz propane (genre infra-rouge), lequel chauffage est le système le plus économique. Ce système permettra de chauffer une section de l'aréna, là où il y a des spectateurs.

Les contribuables pourront s'ils le désirent obtenir de plus amples informations en consultant les plans et devis mis à leur disposition à l'hôtel de ville.

Utilité

Ce Centre sportif a été conçu afin de répondre aux exigences des sports et loisirs suivants: hockey, patinage, ballon-panier, patin à roulettes, séance de lutte, danse, gales musicaux, expositions et bien d'autres loisirs qui pourront y être tenus sans regard à la température. On pourra donc utiliser ce Centre 12 mois par année.

Toutes les dépenses pour la construction sont complètes et distribuées comme suit: a) Plus bas soumissionnaire: \$293,668.40; b) Terrain \$6,500; c) Frais de génie, \$21,000; d) Frais sondage et arpentage

Subventions

Voici la liste des subventions confirmées à date: Commission du Centenaire, \$240,000 (juil. 1968); Acton Rubber et Acton Shoe, \$15,000 (\$3,000 par an); Peerless Rug et Filiales, \$15,000 (\$5,000 par an); Eberhard Faber Pencil, \$2,500 (\$500 par an); Acton Nipole Inc., \$1,000 (\$200 par an); Club des Lions, \$250 (immédiatement); Chevaliers de Colomb, \$250 (immédiatement), soit un total à date de \$274,000. Balance à payer par les propriétaires de la ville d'Acton Vale, \$26,000.

La différence entre l'échéancier qui débute à \$90,000 représente la somme de \$56,000 payable par les propriétaires et \$34,000, recus en octrois et payés par versements.

Un tableau d'échéancier, préparé par M. Raymond Isabelle (C.A.), est attaché à la circulaire et être consulté par les contribuables.

Plessisville n'est pas intéressée à participer au CER pour l'instant

PLESSISVILLE (GAB) — Le conseil municipal de Plessisville n'est pas intéressé, pour le moment du moins, à faire partie du conseil économique régional Bois-Francis-Drummond. Les édiles ont pris cette décision après avoir étudié la documentation qui leur avait été fournie par M. Gilles Massé, directeur général du CER. Le maire, M. Marcel Collin, et ses collaborateurs à l'hôtel de ville, ont rendu publiquement leur décision au cours d'une séance régulière. On a chargé M. Benoît Laliberté, secrétaire-trésorier du conseil municipal d'informer M. Massé de cette décision.

Le conseil municipal de Plessisville n'est pas intéressé, pour le moment du moins, à faire partie du conseil économique régional Bois-Francis-Drummond. Les édiles ont pris cette décision après avoir étudié la documentation qui leur avait été fournie par M. Gilles Massé, directeur général du CER. Le maire, M. Marcel Collin, et ses collaborateurs à l'hôtel de ville, ont rendu publiquement leur décision au cours d'une séance régulière. On a chargé M. Benoît Laliberté, secrétaire-trésorier du conseil municipal d'informer M. Massé de cette décision.

Le conseil municipal de Plessisville n'est pas intéressé, pour le moment du moins, à faire partie du conseil économique régional Bois-Francis-Drummond. Les édiles ont pris cette décision après avoir étudié la documentation qui leur avait été fournie par M. Gilles Massé, directeur général du CER. Le maire, M. Marcel Collin, et ses collaborateurs à l'hôtel de ville, ont rendu publiquement leur décision au cours d'une séance régulière. On a chargé M. Benoît Laliberté, secrétaire-trésorier du conseil municipal d'informer M. Massé de cette décision.

Demanda du CER

Cette prise de position du conseil municipal de Plessisville fait suite à une demande présentée il y a quelque temps, par M. Gilles Massé. Dans sa requête, le directeur général du CER Bois-Francis-Drummond invitait le conseil municipal de Plessisville à lui faire connaître le résultat des études sur la documentation fournie. Par la même occasion, M. Massé insistait pour que Plessisville fasse connaître sa décision avant le 1er avril. Le nom de deux délégués pour représenter Plessisville au CER étaient aussi demandés par M. Gilles Massé. Depuis quelques semaines déjà, les édiles municipaux de Plessisville étudiaient s'il y avait lieu de faire partie du CER. Étaient présents à la réunion, au cours de laquelle la décision a été prise, MM. Paul Maurice Jutras, Roger Dubois,

Finances et contrat

Des factures, pour un total de \$10,456, ont été approuvées pour paiement au cours de la même séance du conseil municipal. Cette somme comprend \$2,863 pour l'électricité servant à l'éclairage des rues et aux autres services municipaux. Des deux soumissions présentées pour l'essence dont on a besoin, les édiles ont accordé le contrat à M. Georges Edouard Prince, qui représente Shell. Une offre d'assurance-groupe pour les membres du conseil a été laissée de côté. Dans un autre domaine, il a été décidé de mettre en vente l'escalier de sauvetage de l'hôtel de ville; un escalier permanent est en construction et répond aux normes de sécurité, selon un rapport d'un inspecteur du ministère du Travail.

Acton Vale demande le maintien du service des trains du CN

ACTON VALE (DNC) — Au cours de son assemblée mensuelle régulière du mois de mars, le conseil de ville d'Acton Vale a résolu de faire pression auprès des autorités du CN afin de maintenir le service des trains de voyageurs entre Sherbrooke et Montréal.

Dans l'impossibilité de maintenir un tel service, on demande d'installer un mini-

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE (1964) L.T.E.E., 231, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél.: 545-9391

Autorisée comme envoi de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT: au Canada par la poste, sauf droits deservis par camion: un an: \$15.00; 6 mois: \$8.00; 3 mois: \$4.75; 1 mois: \$1.75.	
Aux États-Unis avec supplément Perspectives et Couleurs illustrés: Un an: \$25.00; 6 mois: \$14.00; 3 mois: \$8.00; 1 mois: \$3.00.	
Autres pays, outre mer, etc.: Un an: \$30.00.	

La Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, Sources d'information: La Presse Canadienne, la de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, International Society for News Services et de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliée à l'Institut Bureau et Circulation (I.B.C.) et à l'Union internationale de la presse catholique.

PAUL DESMARAIS, président. JACQUES G. FRANCOUR, vice-président et éditeur. YVON DUBE, directeur général.

GASTON MORIN
AGENT D'IMMEUBLES
545, 107^e Avenue TEL 478-7116
Drummondville Permis 9877

LA TRIBUNE
Drummondville
TEL : 478-1328

ESPACE RÉSERVÉ
pour un annonceur progressif
de Drummondville ou de la région.

Souper des loisirs au Club d'administration

DRUMMONDVILLE, (FA) — Le souper annuel des loisirs au club d'administration industrielle de Drummondville se tiendra lundi, le 18 mars courant, à l'hôtel Rooder.

Le conférencier invité à cette occasion sera M. Pierre Meunier, assistant-directeur au service des loisirs et des parcs de Jacques-Cartier. Il traitera de l'importance des loisirs.

Plusieurs invités d'honneur sont attendus à ce souper, le président de l'OTJ locale, M. Jean-Guy Gauthier, de même que l'échevin Laurent Bernier, qui a été, depuis plusieurs années, intéressé aux activités de l'OTJ.

Le souper du 18 sera le dernier réservé exclusivement aux membres du club. Il sera suivi, le 20 avril, par un souper mixte, au cours duquel le conférencier invité sera M. Leopold Grenon, psychologue et conseiller en orientation.

Le TPQ présentera ce soir "Les fausses confidences"

DRUMMONDVILLE, (FA) — C'est ce soir au théâtre Drummond, que le Théâtre populaire du Québec présentera "Les fausses confidences" de Marivaux.

Cette pièce en trois actes sera mise en scène par Henri Doublier de Paris, grâce aux ententes culturelles France-Québec.

C'est le comédien Henri Norbert qui interprétera le rôle titre de la pièce. Il sera entouré de plusieurs artistes de talent dont Louise Turcotte, Jean Leclerc et Jacques Bruneau.

"Les fausses confidences" est la dernière production montée cette année, par le Théâtre populaire du Québec, et cette pièce permet à cette troupe de remplir son but, soit de donner l'occasion à des comédiens encore jeunes mais remplis de talents de jouer de grands rôles avec quelques artistes chevronnés.

Le public drummondvillois sera donc assuré d'une représentation de qualité, ce soir, avec "Les fausses confidences", pièce qui a été applaudie déjà dans plusieurs régions de la province, et à l'étranger.

L'Ambulance St-Jean s'est distinguée à St-Hyacinthe

DRUMMONDVILLE, (FA) — Dans sa mission, le premier magistrat souligne notamment "Les soins que vous avez donnés si généreusement aux blessés comme aux pompiers ont permis à ces derniers d'accomplir un travail très apprécié des maskoutains, leur évitant, par le fait même, un sinistre plus grand."

Quant à la directrice générale de l'Hôtel-Dieu, elle note: "Le dévouement fut vraiment à l'honneur, ce soir, et c'est grâce à vous et à vos confrères, généreux jusqu'à l'héroïsme, que nous n'avons pas eu à déplorer un désastre total, ni de pertes de vie."

Enfin l'assistant-directeur du département des incendies de la cité maskoutaine rappelle que les membres de votre organisme se sont empressés auprès de nos pompiers et autres personnes blessées, et ont apporté réconfort et assistance en temps opportun. De plus, votre coopération fut un atout précieux pour l'évacuation et le bien-être des malades de cet incendie.

Castors surpris

par Gilles Taillon

Les Castors ont causé une surprise, dimanche soir, à Sherbrooke, alors qu'ils ont réussi à arracher une victoire aux Aigles de Jean Therrien. Les Aigles ont pris les devants 2-0, en débutant la joute, et, par la suite, se sont inclinés. Cependant, dès ce soir, à 8h30, au Centre civique de Drummondville, Georges Roy et ses hommes viennent disputer la cinquième et probablement la dernière partie de la semi-finale "B". Les Aigles ont peut-être connu quelques mauvais moments dimanche, mais, de là à dire que Sherbrooke effectuera un revirement majeur dans cette série.

O-O-O-O-O

Par contre, la finale de la Ligue junior "A" du Québec débute demain (mercredi), au Centre civique également, alors que les Bruins de Shawinigan affrontent les Rangers. Encore les Rangers sont favorisés pour l'emporter, mais ils devront gagner leurs joutes sur la patinoire. Dans le junior, la fatigue ne compte pas car, à cet âge-là, les joueurs récupèrent rapidement, très rapidement même.

O-O-O-O-O

Au sujet des juniors, voici la cédule complète de la série: mercredi le 13 mars, 8h30, à Drummondville, vendredi le 15 mars, neuf heures, à Shawinigan; dimanche le 17 mars, 2h30, à Drummondville; mardi le 19 mars, 8h15 heures, à Shawinigan; vendredi le 22 mars, neuf heures, à Drummondville; dimanche le 24 mars, 2h15 heures, à Shawinigan; et mardi le 26 mars, à 8h30, à Drummondville.

O-O-O-O-O

Les Kass ont obtenu un beau succès avec leur rallye, dimanche dernier. Malgré la température plutôt inclemente, de nombreuses inscriptions ont été enregistrées, à la grande satisfaction des frères Côté, organisateurs de cette compétition d'hiver.

A brûle-pourpoint

DRUMMONDVILLE, (FA) — Décidément, ce n'est pas une sinécure d'ingurgiter de l'eau de la cité de Drummondville.

Alors que certains prétendent que le liquide coulant au bout du robinet dans chaque foyer goûte l'iode, d'autres estiment que le "goût" va plutôt du côté du peroxyde.

Quoiqu'il en soit, une menaçante tente d'enlever ce goût en faisant bouillir, durant 20 minutes, un récipient d'eau "potable", avec le résultat que l'eau n'était pas plus bovable après qu'avant.

O-O-O-O-O

La solution la plus sage, dans une telle situation, c'est encore d'aller chercher de l'eau de source, à proximité de la centrale d'Émeryville, Falls, ou encore... de ne pas boire d'eau du tout.

O-O-O-O-O

La cité semble éprouver quelques difficultés avec le système de signalisation sur le Boulevard St-Joseph, depuis quelques jours.

O-O-O-O-O

Alors que les feux de circulation de deux intersections sont complètement hors de service, tous les autres fonctionnent 24 heures par jour au lieu de cliqueter à compter de 10h du soir, comme c'était le cas précédemment. Avis aux automobilistes.

O-O-O-O-O

La dernière cérémonie officielle du 6^e régiment d'artillerie de campagne, qui s'est déroulée dimanche après-midi, a revêtu un caractère plutôt triste puisque les militaires ont dû passer sous la pluie et que, par surcroît, le premier magistrat de la cité n'a pas honoré de sa présence cette manifestation.

O-O-O-O-O

Les contribuables de Drummondville-sud ont déjà commencé à entrer la main dans leurs poches en prévisions des hausses de taxes qui seraient annoncées, demain soir, par le conseil qui présentera ses prévisions budgétaires pour l'année en cours.

O-O-O-O-O

Selon les conseillers (toutefois, la hausse (si hausse il y a), ne sera pas tellement élevée.

O-O-O-O-O

Les facteurs de Drummondville profiteront de leur liberté de la marche pour faire quelques "pas de danse" samedi soir, alors qu'ils tiendront leur première danse annuelle au motel Le Dauphin, à compter de 8h30. Comme les facteurs connaissent beaucoup de monde, on s'attend à une assistance nombreuse.

Le boulevard St-Joseph est-il une voie rapide ou une voie-suicide ?

DRUMMONDVILLE, (AR) — Le boulevard St-Joseph, qui traverse d'est en ouest, dans leur largeur totale, la cité de Drummondville et la ville de Drummondville-sud, est-il réellement une voie à circulation rapide ou tout simplement une fourmilière d'accidents ? C'est ce que semble penser de nombreux Drummondvillois. En effet, à en juger par la manière dont certains automobilistes y circulent, les observateurs seraient portés à croire que ce boulevard sert plutôt pour eux comme une sorte de voie suicide.

En effet, ce boulevard, d'une longueur de deux milles et deux tiers, a été, au cours de 1967, la scène de 257 accidents, qui ont fait de nombreux blessés et occasionné des dommages considérables aux véhicules impliqués.

De ces 257 accidents, 112 sont survenus à dix feux de circulation, sur une longueur de 1,3 mille.

Plusieurs de ces accidents semblent avoir été occasionnés par la négligence des conducteurs qui ont cru, d'accélération afin de ne pas avoir à attendre un changement de feux de

circulation était encore plus important que la vie humaine qu'ils mettaient en danger.

Il semble que les études qui sont actuellement poursuivies afin de réduire ces dangers d'accidents amèneront les autorités municipales à réduire la vitesse sur le boulevard, en désynchronisant complètement les feux de circulation pour obliger les automobilistes à des arrêts plus fréquents.

La vitesse maximum permise actuellement sur le boulevard St-Joseph est de 40 milles à l'heure.



EXPOSITION — Le club d'astronomie de Drummondville tenait une exposition en fin de semaine. Dans l'ordre habituel, on remarque MM. Mario Talbot, trésorier, Louis Laneville, responsable de la bibliothèque du club ainsi que Jean-Claude Cloutier et Luc Houle, chargés de cours pour le club.

De nombreux Drummondvillois à l'exposition d'astronomie

DRUMMONDVILLE, (FA) — Les amateurs de soucoupes volantes ont été servis à souhait puisque le club d'astronomie a exposé de nombreuses photos de ces engins mystérieux et de la documentation intéressante sur leurs déplacements et leur existence.

Cette exposition qui se tenait au sous-sol du presbytère de la paroisse St-Joseph, présentait au public plusieurs exhibits très intéressants.

Éléments d'exposition

Parmi les éléments d'exposition, une large part était réservée à l'équipement astronomique. On pouvait notamment voir des répliques d'une base de lancement Mercury, le projet Gemini, un laboratoire orbital habité, une fusée Jupiter C, un satellite américain Vanguard ainsi que

une documentation abondante tirée de la bibliothèque du club.

Le club

Le club d'astronomie de Drummondville, dont Mme Gilberte Boisvert est la présidente, est en opération officiellement depuis deux ans seulement.

Les 40 membres du club se rencontrent à chaque samedi soir pour étudier, regarder des films sur les astres, tenir des forums, recevoir des cours ou autres.

De plus, à différentes occasions, surtout durant la belle saison, les membres organisent des soirées d'observation au cours desquelles ils scrutent le ciel pour examiner de plus près, dans un télescope, le mouvement des astres.

Drummondville demande la permission de se retirer de la Régie des loyers

DRUMMONDVILLE, (AR) — Les autorités municipales de la cité de Drummondville ont décidé, au cours de leur réunion régulière, hier soir, de demander aux autorités provinciales la permission d'être exemptés des dispositions de la loi de la Régie des loyers.

Cette demande a été déposée, sur division six des huit conseillers présents se prononçant en faveur de la résolution qui avait été présentée par l'échevin Adélard Michaud, et secondée par le conseiller Roger Prince et Jules Dupuy ont enregistré leur dissidence lors du vote.

L'adoption de cette résolution ne signifie cependant pas que les dispositions de la loi de la Régie des loyers ne s'appliquent plus à Drummondville, puisque la résolution doit maintenant être soumise au lieutenant-gouverneur en conseil, pour ratification ou renvoi.

Lors d'une assemblée de comité plénier, les conseillers a-

vaient préalablement décidé, en principe, de demander qu'aucun changement ne soit apporté à Drummondville et que, seuls les loyers dont la construction est antérieure au 30 avril 1951 ont le coût de location est inférieur à \$100 par mois soient régis par la loi favorisant la conciliation entre les propriétaires et locataires.

Cette décision avait été prise après que l'aviseur légal de la cité eût présenté un avis spécifiant que les nouvelles dispositions de la loi ne laissent pas les municipalités libres de se dérober à la loi, mais leur permet d'inclure les loyers dont le coût de location est supérieur à \$100 ou dont la construction est survenue entre le

FAITS DIVERS

Soirée d'information

DRUMMONDVILLE, (FA) — L'Association des parents de la paroisse du Christ-Roi organise une soirée d'information qui se tiendra demain soir, le 13 mars, à 8 heures, dans la salle de l'école Christ-Roi, au 1910 Boulevard Mercure.

L'abbé Gilbert Lemire, directeur de la pastorale à la régionale scolaire St-François, sera le conférencier invité. Il traitera des nouveaux règlements Nos 1, 2 et 3 du comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation.

Tous les parents sont invités à cette soirée.

Visite et assemblée du CDE

DRUMMONDVILLE, (FA) — Le Centre des dirigeants d'entreprise de la régionale des Bois-Francs effectuera une visite industrielle à l'usine de Cercueils Atlas Caskets Inc., de Victoriaville, jeudi, le 21 mars.

Cette visite précèdera l'assemblée générale de l'organisme, laquelle se tiendra au motel Boifran, d'Arthabaska, le même soir.

L'Unité sanitaire

DRUMMONDVILLE, (FA) — L'unité sanitaire du comté de Drummond tiendra une clinique, dans ses locaux du 345 rue Marchand, à 1h30, cet après-midi.

Elle en tiendra une autre jeudi, le 14, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil à l'école centrale, à 10h, a.m., et à la salle paroissiale de St-Cyrille, à 2h, le même après-midi.

Il s'agit de cliniques de pédiatrie et d'immunisation contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos, avec le vaccin D.C.T., la polio avec le vaccin Sabin et la varicelle avec le vaccin antivariolique.

Art culinaire chinois

DRUMMONDVILLE, (FA) — Le Cercle des fermières de la paroisse St-Joseph présentera jeudi soir, le 21 mars, un cours d'art culinaire chinois.

Tous les secrets de la cuisine chinoise seront alors révélés aux dames qui assisteront à la rencontre, qui se tiendra à la salle paroissiale St-Joseph.

Des experts en la matière viendront expliquer aux dames présentes comment préparer des repas chinois semblables à ceux que l'on peut déguster dans les restaurants.

Juliette Gréco au Centre

DRUMMONDVILLE, (FA) — Juliette Gréco, cette grande dame de la chanson, présentera demain soir son récital, au Centre culturel de Drummondville.

Le spectacle débutera à 8h30 p.m. L'artiste, qui effectue présentement une tournée à travers toute la province, interprétera ses plus grands succès avec l'allure qu'on lui connaît bien.

Ce sera le spectacle le plus important du mois de mars à être présenté à la petite Place des arts locale.

Le championnat aux Impressios

DRUMMONDVILLE, (BT) — Un but de toute beauté réussi par Serge Proulx alors qu'il n'est resté que trois minutes à jouer dans le dernier engagement a permis aux Impressios de remporter une brillante victoire de 1-0 sur les Typos, samedi soir, au Centre civique de Drummondville.

Les Impressios, dirigés par Joe Turcotte, ont ainsi remporté le championnat des séries éliminatoires du circuit Aimé Boucher.

Les nouveaux champions doivent maintenant affronter les Coaster, champions de la ligue de ballon sur glace Denison en vue de l'obtention de la coupe Taverne Boulevard, l'emblème de la suprématie du ballon sur glace amateur, à Drummondville. On sait que le circuit professionnel de ce sport est représenté dans notre région par la Ligue de ballon sur glace Molson du président Gerard Martin.

Triple collision: \$2,700 de dommages

DRUMMONDVILLE, (AR) — Un accident impliquant trois véhicules a causé des dommages évalués à plus de \$2,700 hier après-midi, à Drummondville.

L'accident est survenu vers 12h50, à l'intersection du boulevard St-Joseph et de la rue St-Georges, et aurait eu pour cause le fait que l'un des conducteurs impliqués aurait apparemment négligé d'arrêter alors que le feu de circulation était rouge.

Personne n'a subi de blessures importantes dans la collision, bien que M. Fleury, le conducteur de l'un des véhicules, souffrait de douleurs aux côtes.

Les véhicules impliqués étaient conduits par M. Yves Lemire, du 6 de la 6^e Avenue, à Drummondville, M. Camille Fleury, du 83 Adam, à Richmond, ainsi que M. Denis Rouche, de la rue St-Joseph, à Drummondville.

Cette vente est organisée par les Chevaliers de Colomb du conseil 2849.

Les parents d'enfants inadaptes tiendront leur assemblée demain

DRUMMONDVILLE, (FA) — "Les possibilités de rééducation auprès d'enfants inadaptes", sera le sujet traité demain soir, par Mlle Cecile Laforune, pédagogue qui s'adressera à nos membres de l'Association des parents d'enfants inadaptes de la régionale.

Mlle Laforune est d'ailleurs très qualifiée pour traiter de ce sujet, puisqu'elle a passé quatre années chez des retardés scolaires à l'Institut Doré.

Elle a aussi complété un stage à l'hôpital Ste-Justine de Montréal, en orthophonie, soit

la rééducation de la parole.

Mlle Laforune a passé quatre années à l'hôpital Mont-Providence avec des enfants semi-éducables, et elle a fait partie d'un projet pilote à Doré, avant d'être professeur à l'école Jacques-Cartier, au cours post-secondaire.

Elle a élaboré un programme de développement moteur lequel est adopté à l'hôpital Mont-Providence, et elle prépare présentement un volume qui traitera d'une expérience touchant la rééducation motrice avec un groupe de semi-éducables.

Les Bertolino raconteront leur voyage autour du monde dimanche

DRUMMONDVILLE, (FA) — Les amateurs d'aventures seront servis à souhait, dimanche soir prochain, alors que le Centre culturel de Drummondville présentera une soirée avec deux explorateurs qui ont fait le tour du monde, Nicole et Daniel Bertolino.

Après avoir pris la décision de se marier, les deux jeunes aventuriers, âgés de 29 ans et lui de 23, partirent pour une lune de miel autour du monde.

Le voyage

Ils n'avaient, comme tout bagage, qu'une valise, deux ciné-caméras et quatre appareils photos.

Après avoir rencontré toutes les situations imaginables, les

époux Bertolino sont revenus 14 mois plus tard avec 100 000 pieds de film et 2500 photos.

Durant leur périple, ils ont parcouru 200 000 milles, pris 67 fois l'avion, 28 fois la pirogue, couvert 20 000 milles en auto-stop, fait et défait leurs valises 280 fois, rencontré 17 personnalités, et ils sont tombés malades à trois reprises.

Leur récit

C'est le récit de ce voyage que les Bertolino viendront présenter, dimanche soir prochain, au Centre culturel.

Cette soirée, qui est offerte grâce à la courtoisie de l'ambassade de France à Montréal, sera gratuite pour tous les intéressés.

Le professeur Maigre-Echine applaudi par plus de 550 jeunes de Drummondville

DRUMMONDVILLE, (FA) — Sept tableaux différents, une vingtaine de personnages en scène, deux heures de spectacle continué entièrement conçu, monté et interprété par des artistes locaux, voilà ce que plus de 550 jeunes Drummondvillois ont pu applaudir samedi après-midi au centre culturel, lors de la première de la série "Le professeur Maigre-Echine".

Cette "super production" pour enfants de 8 à 12 ans sera répétée à tous les samedis après-midi durant les deux prochains mois et à chaque semaine, de nouveaux personnages aussi typiques et farfelus que ceux avec lesquels les enfants ont déjà fait connaissance, viendront divertir l'assistance.

Personnages clés

Toutefois, quatre personnages demeureront tout au long

de la série. Il s'agit évidemment du professeur Maigre-Echine, de son élève Hurlubise Laframboise, de la bonne du professeur, Flanella, et de l'ami de cette dernière, T. Louis Poilu.

Les enfants pourront donc suivre de semaine en semaine les aventures de ces personnages qui sont au centre de toute la série et auxquels d'autres interprètes s'ajouteront régulièrement.

Le spectacle

Le spectacle qui débute à 2h30 p.m. présente d'es skéiches avec les personnages principaux, un film d'animation suivi d'une discussion avec les enfants dans la salle, des jeux de société pour l'assistance ainsi que des numéros spéciaux.

Samedi, dès l'ouverture du rideau, les enfants se sont concentrés sur l'action et les mo-

nitrices placées à différents endroits dans la salle n'ont pas eu à intervenir pour rappeler les jeunes à l'ordre.

La prochaine

La semaine prochaine, les dirigeants du centre culturel prendront des dispositions spéciales pour éviter qu'une centaine de jeunes aient à attendre au froid à l'extérieur en attendant que les portes ouvrent comme ce fut le cas cette semaine.

De plus, devant le succès remporté par cette première expérience, on s'attend à ce que les 735 sièges du centre soient remplis samedi prochain et en prévision de cette foule, le nombre de monitrices sera sensiblement augmenté.

Chandelles de la St-Patrice à East Angus

EAST ANGUS, (G.P.) — La vente annuelle des chandelles de la St-Patrice aura lieu mercredi, le 13 mars, à partir de 8 heures, à East Angus.

Cette vente est organisée par les Chevaliers de Colomb du conseil 2849.

LOUIDA PAYER INC.
Distributeur de machinerie agricole et industrielle
Ventes spécialisées
— Vente — Location — Échange — Service —
R.R. 4, chemin Ascot — Tel. 569-7483
Cocheton — 849-4164 — Danville — 818-2828

LA TRIBUNE

nouvelles régionales

Asbestos · Richmond · Windsor · Bromptonville · East-Angus

SHERBROOKE, MARDI, 12 MARS 1968

PEINTURES
Extérieures et Intérieures
vous les trouvez chez
DORAIS THIBAUT
95, St-Georges — 845-2896
WINDSOR, Que.



Centre d'accueil pour personnes âgées de Bromptonville en chantier d'ici la fin de l'été prochain

BROMPTONVILLE, (YR) — Le comité provisoire formé en vue de la construction d'un centre d'accueil pour personnes âgées à Bromptonville, espère bien pouvoir mettre son projet en chantier, au cours de l'été.

M. Albert Nicol, président du comité provisoire, a révélé que ce centre d'accueil pour personnes âgées pourra accueillir de 35 à 40 personnes.

Le projet, qui a pris ses origines à l'hôtel de ville de Bromptonville, fait son chemin depuis trois ans, alors que fut formé le comité provisoire, chargé de le mener à bonne fin.

Le comité formé a d'abord effectué une étude sérieuse des besoins des vieillards de la région et puis, il a consulté les dossiers de l'état.

Il fallait montrer un besoin aux autorités gouvernementales et, après d'ardues recherches, une soixantaine de personnes âgées ont été inventées. La liste des noms et des adresses fut fournie à l'état, qui a envoyé ses propres en-

Le terrain

Le comité provisoire avait choisi quatre terrains qui semblaient particulièrement propices pour la construction de l'édifice projeté.

Les représentants du gouvernement se sont rendus à Bromptonville et ils ont arrêté leur choix sur l'un de ces quatre terrains, mais il ne s'agit pas de celui qui retient davantage l'attention du comité provisoire. M. Nicol a dit que le comité a obtenu que les officiers du gouvernement effectuent un nouveau voyage à Bromptonville, afin de considérer à nouveau le choix du terrain.

Plans et devis

Le soin de préparer les plans et devis a été confié à l'architecte Roger Couture de Sherbrooke.

Le projet original, qui en-

traînait des déboursés de \$344.000, plus le coût du terrain, n'a pas reçu l'approbation du gouvernement, qui a demandé que l'on modifie les plans et devis, de façon à en réduire le coût.

De nouveaux plans et devis ont été soumis pour étude à Québec et le comité provisoire attend une réponse.

Si le comité provisoire a reçu le mandat de mener à bonne fin la réalisation du projet, il est assuré qu'une corporation, sans buts lucratifs verra à l'administration du centre d'accueil, lorsque ce dernier sera construit.

Appel au peuple

Me Georges Savoie, maire de Richmond, a révélé au cours

Lecture du projet lundi prochain

Emprunt de \$71,000 pour consolider les dettes de la ville de Richmond

Par Yvon Rousseau

RICHMOND — Les autorités municipales de Richmond ont convoqué une assemblée spéciale pour lundi soir, réunion au cours de laquelle lecture sera faite du projet d'emprunt d'une somme de \$71.000, destinée à consolider les dettes de la municipalité.

Au cours de la séance d'hier soir, le conseil municipal de Richmond a décidé que la date de la tenue d'un référendum, sur le projet, sera revélué au cours de cette assemblée spéciale de lundi soir.

Appel au peuple

Me Georges Savoie, maire de Richmond, a révélé au cours

de la séance du conseil d'hier, que ce projet d'emprunt, visant à consolider des dettes remontant à aussi loin que 1962, doit être soumis à l'approbation des contribuables, tel que prévu par le gouvernement du Québec, en ce qui touche la consolidation des dettes.

« Si les contribuables n'approuvent pas ce projet d'emprunt, de dire le maire, il se pourrait que le millin, qui se situe présentement à 14, soit augmenté jusqu'à 23. »

« En effet, précisait-il l'emprunt à long terme offre l'avantage de répartir le paiement sur une période de 10 ans, ce qui pourrait nous per-

mettre un remboursement qui ne nécessiterait pas une augmentation de la taxe foncière, ou tout au plus une augmentation d'un seul millin. »

Et Me Savoie d'ajouter que si les contribuables disent non au projet d'emprunt, il faudra rembourser en une seule année et faire face à une augmentation des taxes, qui doublerait presque la taxe foncière.

Les raisons

Le maire de Richmond a ex-

pliqué qu'il lui fut nécessaire, en 1963, de connaître une année d'opérations financières de 18 mois, afin de permettre que l'année fiscale de la municipalité de Richmond se termine en même temps que toutes les autres municipalités. Cette allongement de l'année fiscale s'était traduit par un déficit imprévu de \$44.178,80. L'argent servira également à consolider les dettes occasionnées par l'aménagement de la conduite d'ad-

duction de Richmond. « Enfin, la municipalité vient d'annuler pour plusieurs milliers de dollars de taxes, dont les montants étaient irrécupérables », dit-il.

Le maire Savoie compte que tous les contribuables vont s'intéresser à ce projet d'emprunt et qu'ils se rendront aux urnes pour se prononcer. Le référendum doit être convoqué dans les 40 jours qui suivent la tenue de l'assemblée spéciale.

Pénurie de logements à Richmond selon Savoie

RICHMOND, (YR) — Le maire de Richmond, Me Georges Savoie, a révélé hier, à la séance du conseil, qu'il faudrait au moins 92 logements pour répondre aux demandes de gens, qui sont à la recherche d'un logement à Richmond.

« C'est un urgent besoin, de dire le maire, car il s'agit d'une pénurie assez considérable. »

Il n'a pas caché que les autorités municipales ne menagent pas les efforts pour multiplier la construction de maisons à multiples logis, dans les limites de Richmond.

Un 12 logis

« Actuellement, de dire le maire, une maison devant contenir 12 logis est présentement en construction, mais c'est loin de répondre aux besoins. »

« La ville, dit-il, verrait d'un très bon oeil la construction

d'un vaste complexe domiciliaire. »

Le maire a ajouté que plusieurs personnes sont depuis longtemps à la recherche d'un bon logis.

Pour souligner l'urgence de doter Richmond de nouveaux logis, Me Savoie a raconté qu'un citoyen, qui n'a pas encore commencé la construction de sa maison à multiples logis, a déjà loué le rez-de-chaussée.

Les causes

Le maire Savoie explique la pénurie de logis par la destruction prochaine d'une école secondaire polyvalente, pour les protestants, par le fait qu'il ne se trouve pas de chômeurs à Richmond et aussi par le fait que beaucoup de gens, travaillant pour la firme Bombardier, à Valcourt, veulent demeurer à Richmond.

Richmond saura d'ici peu s'il aura un nouvel hôtel de ville

RICHMOND, (YR) — La ville de Richmond attend une réponse, d'ici au plus trois semaines, en ce qui touche la construction d'un nouvel hôtel de ville.

Me Georges Savoie, maire de cette municipalité, a fait savoir aux échevins, hier, qu'il s'est récemment rendu dans la Vieille Capitale, où il a rencontré les officiers supérieurs du ministère des Travaux publics.

Le maire s'attend à recevoir des autorités gouvernementales une lettre manifestant les intentions de quelques ministères de réserver des locaux dans le nouvel hôtel de ville projeté. La lettre, selon Me Savoie, précisera l'espace qui sera nécessaire, de même que le prix que Québec paiera pour la location.

Le projet

Les plans du futur hôtel de ville de Richmond ont déjà été soumis à Québec, au cours du mois de juillet 1967.

Il s'agit d'un projet d'édifice, dont le coût serait de \$350.000. Toutefois, pour couvrir ces frais sans devoir surtaxer ses contribuables, la ville de Richmond compte pouvoir louer des locaux à la Sûreté provinciale et à divers autres services gouvernementaux.

Selon les plans actuels de la ville de Richmond, le nouvel hôtel de ville s'éleverait en face de l'aréna.

Sur la montagne

Toutefois, au cours de la séance du conseil d'hier soir, le maire et les échevins n'ont pas caché qu'ils verraient d'un bon oeil la construction de l'hôtel de ville sur un emplacement qui possède les autorisations municipales, sur la montagne, en bordure de la route 5-22.

Le maire Savoie a souligné que l'érection de l'édifice à cet endroit provoquerait sûrement des développements domiciliaires assez importants, dans ce secteur. Il a ajouté qu'il ne faut pas s'illusionner

et que ce site, sur la montagne, est appelé à devenir effectivement le centre de la ville.

« Toutefois, dit-il, il pourrait en coûter un peu plus cher, car il faudra aménager des voies d'accès, mais ces dernières accélèrent le développement de tout ce secteur. »

Le maire ne croit toutefois pas que la population soit disposée à se prononcer en faveur de ce dernier site.

Les échevins ont manifesté que l'on devra sans doute faire face à de l'expropriation, si l'on construit en face de l'aréna, ce qui aurait tout fait de couler aussi cher que l'aménagement de voies d'accès. On a toutefois considéré que l'accès à l'école polyvalente protestante sera déjà une voie d'accès au terrain de la montagne.

Les échevins ont souligné cet endroit provoquerait sûrement des développements domiciliaires assez importants, dans ce secteur. Il a ajouté qu'il ne faut pas s'illusionner



BÉNÉDICTION — Samedi dernier avait lieu en marge de la semaine de l'éducation, la bénédiction et l'inauguration du gymnase de l'école St-Louis de France. La bénédiction a été faite par le chanoine Pierre Labrecque, curé de la paroisse, et l'inauguration par le maire, M. Hervé Maltais. Dans l'ordre: M. Raoul Gosselin, président de la Commission scolaire, le chanoine Pierre Labrecque, officiant la bénédiction, et M. Marcel Lamoureux, commissaire et maître de cérémonie qui présente et remercie les conférenciers.

Inauguration du gymnase St-Louis de France à East Angus — Bénédiction

EAST ANGUS, (GP) — La cérémonie de bénédiction et d'inauguration du gymnase de l'école St-Louis de France avait lieu samedi à East Angus. C'est le maire Maltais qui en présida l'inauguration et le chanoine Pierre Labrecque officia la cérémonie de bénédiction.

M. Raoul Gosselin, président de la commission scolaire, souhaita la bienvenue aux invités en ces termes: « En ce couronnement de la semaine de l'éducation, nous sommes fiers de vous accueillir au gymnase St-Louis de France que nous inaugurons officiellement ce soir, par la cérémonie de bénédiction. »

« L'assistance est très nombreuse et nous en sommes très fiers, dit-il. »

« Ce gymnase, nous en sommes très fiers car il a été pensé et construit pour nos enfants. Il leur appartient d'abord. Je voudrais cependant que le service à toute la population adulte d'East Angus et à ceux qui ne sont pas en cette chance étant jeune. C'est pourquoi nous le mettons à la disposition de la population presque tous les soirs de la semaine. Je remercie ceux qui ont travaillé à la réalisation de ce projet. »

Le coût est de \$145.000, le gouvernement contribue financièrement d'une subvention de l'ordre de \$110.000 et le balancement de \$35.000 est réparti sur un emprunt à long terme d'une durée de 20 ans.

« Si la réforme scolaire exige des locaux et de l'équipement spécialisés, a-t-il continué, elle exige surtout un personnel enseignant d'un bon niveau de compétence et je désire exprimer ici notre vive appréciation aux enseignants qui se dévouent pour suivre des cours de perfectionnement ou qui étudient pour obtenir une compétence accrue, et nous savons qu'ils sont nombreux à le faire. »

« Je termine en vous assurant que la commission scolaire sera toujours prête à collaborer avec vous et qu'un dialogue sur les différents problèmes qui nous touchent est ouvert. »

Le thème de cette soirée musicale nous sommes dans la semaine de l'éducation est celui-ci: QU'EST L'ÉDUCATION SANS VOUS, INTERMÉDIAIRES? Et je pense qu'il s'applique bien à cette circonstance. »

Education intégrale

M. Louis-Philippe Lacroix, de Sherbrooke, représentant du ministère de l'Éducation a ensuite donné un tableau sur le bénéfice d'une éducation intégrale des enfants et félicita les commissaires pour l'intérêt qu'ils manifestent à la cause de l'éducation.

« Il faut sans aucun doute que vous ayez compris la nécessité d'une organisation matérielle adéquate dans le processus de la formation complète d'un enfant pour consentir à doter votre école d'un gymnase comme celui que vous venez d'inaugurer officiellement. »

« La pratique des sports procure à l'enfant qui s'y adonne un plaisir et un épanouissement, une distraction et une détente qui lui sont salutaires et nécessaires à son équilibre affectif tout en favorisant son travail intellectuel. »

En conséquence, il est nécessaire qu'elle soit donnée

par de véritables éducateurs. A vous tous qui êtes ici présents: parents, personnel enseignant, directeurs d'écoles, personnel de la commission scolaire, au chanoine Labrecque, aux religieux et religieuses, mes félicitations les plus sincères du ministère de l'Éducation que l'honneur de représenter ici à East Angus, ce soir. » a-t-il conclu.

Autres allocutions

Parmi les dignitaires qui adressèrent la parole, on remarquait le chanoine Pierre Labrecque, le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, et le maire Hervé Maltais qui spécifia que dans quelques mois, on verrait lever la première pellette de terre de la future régionale qui doit être bâtie à East Angus.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait outre ceux déjà mentionnés, M. Romeo Quintal de Sherbrooke, directeur des études, M. Armand Malhot, directeur régional de la régionale secteur No. 6, les commissaires, les échevins du conseil municipal, accompagnés de leur épouse, M. Bernard Palmer, président de la Chambre de commerce, M. Oscar Fournier, président du syndicat, M. Vincent, président de l'Association parents-maîtres, M. Marcel Lacroix de Sherbrooke, représentant de M. G. Masson, et plusieurs autres.

Il y eut coquet suivi d'un banquet.

réussissant chacun un tour du chapeau. L'autre but fut marqué par Laurier Lemelin.

Pour Asbestos, J. Viens et Denis Roux y sont allés avec deux buts chacun et Paul Gendron et René Pellerin ont complété le pointage.

Les étoiles de nos alliés de trois buts dès le premier engagement tandis que les As ne purent répliquer qu'une seule fois.

La deuxième période fut plus enlevante que la première et les As montrèrent beaucoup plus d'autorité dans les jeux et les passes et ils réussirent à anéantir les chances 4 à 4 à la fin du deuxième vingt.

En moins de 5 minutes, les Étoiles ont marqué trois buts dès le début de la dernière période. Les As ont tenté de combler le pointage, mais la défense de St-Adrien a résisté. Le dernier but des As fut enregistré à 19 minutes 30 secondes.

Jean Noël Dubois et Jocelyn Leroux se sont signalés pour les Étoiles de St-Adrien en

Les Étoiles de St-Adrien ont raison d'Asbestos et prennent l'avance 2 à 1

ASBESTOS, (MV) — C'est devant plus de 800 spectateurs que les Étoiles de St-Adrien ont vaincu les As d'Asbestos de la ligue indépendante par le compte de 2 à 1 dans la série.

Les étoiles de nos alliés de trois buts dès le premier engagement tandis que les As ne purent répliquer qu'une seule fois.

La deuxième période fut plus enlevante que la première et les As montrèrent beaucoup plus d'autorité dans les jeux et les passes et ils réussirent à anéantir les chances 4 à 4 à la fin du deuxième vingt.

En moins de 5 minutes, les Étoiles ont marqué trois buts dès le début de la dernière période. Les As ont tenté de combler le pointage, mais la défense de St-Adrien a résisté. Le dernier but des As fut enregistré à 19 minutes 30 secondes.

Jean Noël Dubois et Jocelyn Leroux se sont signalés pour les Étoiles de St-Adrien en

des limites d'Asbestos, sont présentement à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke.

Mme Lise Gauthier, 31 ans, souffre d'une fracture du crâne et d'une fracture à une épaule. Devant la gravité de ses blessures, son état serait satisfaisant.

La jeune Sylvie Gauthier, 10 ans, souffre de fractures de plusieurs côtes ainsi que de profondes entailles au visage.

Le plus jeune, Martin, âgé de 6 mois seulement, a dû être hospitalisé tard hier soir au même hôpital. Il est dans le plâtre jusqu'au cou. Il souffre d'une fracture de la jambe droite et d'une fracture au cou.

Quant à France, 6 ans, elle a reçu des soins de la chirurgie plastique pour coupures au visage.

M. Serge Chrétien, un des conducteurs, est lui aussi hospitalisé à même endroit pour trois lésions de son équinoche. Il est gardé sous observation.

Cette tragédie routière a coûté la vie à un jeune homme d'Asbestos, M. Ghislain René, 20 ans. La dénouille mortelle repose présentement à Arthabaska. Les funérailles auront lieu mercredi matin à 10 heures et le service sera chanté en l'église St-Aimé.

Etat des blessés de l'accident de la fin de semaine à Asbestos

ASBESTOS, (MV) — Cinq des blessés de l'accident de la circulation survenu sur la route 32, à quelque 500 pieds de l'endroit où se trouvait la décharge d'Asbestos, sont présentement à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke.

Mme Lise Gauthier, 31 ans, souffre d'une fracture du crâne et d'une fracture à une épaule. Devant la gravité de ses blessures, son état serait satisfaisant.

La jeune Sylvie Gauthier, 10 ans, souffre de fractures de plusieurs côtes ainsi que de profondes entailles au visage.

Le plus jeune, Martin, âgé de 6 mois seulement, a dû être hospitalisé tard hier soir au même hôpital. Il est dans le plâtre jusqu'au cou. Il souffre d'une fracture de la jambe droite et d'une fracture au cou.

Quant à France, 6 ans, elle a reçu des soins de la chirurgie plastique pour coupures au visage.

M. Serge Chrétien, un des conducteurs, est lui aussi hospitalisé à même endroit pour trois lésions de son équinoche. Il est gardé sous observation.

Cette tragédie routière a coûté la vie à un jeune homme d'Asbestos, M. Ghislain René, 20 ans. La dénouille mortelle repose présentement à Arthabaska. Les funérailles auront lieu mercredi matin à 10 heures et le service sera chanté en l'église St-Aimé.

Asbestos a eu le meilleur dans le hockey contre Windsor

WINDSOR, (AR) — Asbestos a eu le meilleur sur Windsor lors de la journée de hockey mineur tenue dimanche dernier.

Les équipes de la ville de l'amiante ont récolté deux victoires et Windsor une. Fait à noter, les trois joutes se sont terminées par la marge d'un seul point.

Résultats

Le pee-wee de Raymond Boivert l'a d'abord emporté 3-2 sur les hommes de Connie Dion. Claude Dumas a compté deux fois, dont le but de la victoire. L'autre filet du Windsor est allé à Yves Royall tandis que Luc Lessard marquait les deux buts perdants.

Mario Hardif a ensuite conduit Asbestos à une victoire de 3-2 dans la catégorie Bantam. Hardif a enregistré les trois buts de son équipe Windsor a tenté de combler un déficit de trois buts en troisième période grâce aux buts de Luc Parent et Marc Pruneau mais il était trop tard. Enfin,

chez les midgets, Asbestos s'est mariée une victoire de 2 à 1. Jean-Guy Pinard et Michel Marchand ont compté pour les vainqueurs tandis que Gaetan Charest évitait le blanchissage au Windsor dans le dernier vingt.

Dimanche soir

Dimanche soir, toujours au Centre Lemay, les As de l'ancienne ligue Inter-Villages ont causé une forte surprise en triomphant des Vétérans de Maurice Bachand par 8-5. On se souvient que les Vétérans avaient vaincu les Étoiles de CHLT par le compte de 15 à 4 il y a deux semaines et que le dimanche suivant ils avaient raison des Athlétiques Junior "B" par 5-4.

Les As ont travaillé ferme et c'est une victoire d'équipe qu'ils se sont méritée. Bruce Robinson a dirigé l'attaque des vainqueurs avec le truc du chapeau. Roch St-Laurent, qui a peut-être été le meilleur sur la glace, a marqué à deux reprises.

Les commissaires d'East Angus font-ils don du collège St-Louis de France?

EAST ANGUS — Ce soir, les propriétaires d'East Angus sont invités à assister à une réunion de la Commission scolaire locale où une décision sera prise quant à l'avenir d'un campus polyvalent à cet endroit.

La réunion des commissaires à l'école Labrecque se fera l'occasion choisie pour décider si la Commission scolaire locale fera don de l'école St-Louis de France à la régionale de l'Éstrie ou si les commissaires feront des pressions pour obtenir la construction d'un campus polyvalent à cet endroit.

Dans les milieux, on croit savoir qu'il est question d'un projet qui diviserait les élèves du niveau collégial entre East Angus et Cookshire, advenant le fait que la régionale de l'Éstrie mettrait la main sur l'école St-Louis de France pour y loger une partie de ses élèves.

Et dans le cas contraire, il semblerait que la régionale devrait construire dans un avenir plus ou moins rapproché le campus d'East Angus.

Cette question importante devrait être débattue à la réunion des commissaires, laquelle débutera à 7 heures.

Chandelles de la St-Patrice à East Angus

EAST ANGUS, (GP) — La vente annuelle des chandelles de la St-Patrice aura lieu mercredi, le 13 mars, à partir de 6 heures, à East Angus.

Cette vente est organisée par les Chevaliers de Colomb du conseil 2649.

Le tirage officiel aura lieu jeudi, le 14 mars.

Le TPQ présentera ce soir "Les fausses confidences"

DRUMMONDVILLE, (FA) — C'est ce soir au Théâtre Drummond, que le Théâtre populaire du Québec présentera "Les fausses confidences" de Marivaux.

Cette pièce en trois actes sera mise en scène par Henri Doublier, de Paris, grâce aux ententes culturelles France-Québec.

C'est le comédien Henri Norbert qui interprétera le rôle titre de la pièce. Il sera entouré de plusieurs artistes de talent dont Louise Turcot, Jean Leclerc et Jacques Brouillet.

"Les fausses confidences" est la dernière production montée, cette année, par le Théâtre populaire du Québec, et cette pièce permet à cette troupe de remplir son but, soit de donner l'occasion à des comédiens encore jeunes mais remplis de talents de jouer de grands rôles avec quelques artistes chevronnés.

Mosquito étoile en première place des pee-wee de Windsor

WINDSOR, (AR) — La ligue Pee-Wee de Windsor vient de terminer son calendrier régulier et le Mosquito étoile s'est mérité le championnat.

C'était la première fois qu'un Mosquito étoile faisait partie de la ligue Pee-Wee et les résultats ont été excellents.

Voici le classement officiel des équipes pour les 12 joutes de la saison régulière:

Mosquito étoile d'Edgar Maheux et Robert Vallières 17
Canadiens de J.-Pierre Noël 13
Maple Leafs de J.-Guy Paquette 12
Rangers de Henri Labbé 11
Bruins de Philippe Goyette 11
Black Hawks de Jac. Martin 8

Les éliminatoires doivent débuter cette semaine.

Le TPQ présentera ce soir "Les fausses confidences"

DRUMMONDVILLE, (FA) — C'est ce soir au Théâtre Drummond, que le Théâtre populaire du Québec présentera "Les fausses confidences" de Marivaux.

Cette pièce en trois actes sera mise en scène par Henri Doublier, de Paris, grâce aux ententes culturelles France-Québec.

C'est le comédien Henri Norbert qui interprétera le rôle titre de la pièce. Il sera entouré de plusieurs artistes de talent dont Louise Turcot, Jean Leclerc et Jacques Brouillet.

"Les fausses confidences" est la dernière production montée, cette année, par le Théâtre populaire du Québec, et cette pièce permet à cette troupe de remplir son but, soit de donner l'occasion à des comédiens encore jeunes mais remplis de talents de jouer de grands rôles avec quelques artistes chevronnés.

Le TPQ présentera ce soir "Les fausses confidences"

DRUMMONDVILLE, (FA) — C'est ce soir au Théâtre Drummond, que le Théâtre populaire du Québec présentera "Les fausses confidences" de Marivaux.

Cette pièce en trois actes sera mise en scène par Henri Doublier, de Paris, grâce aux ententes culturelles France-Québec.

C'est le comédien Henri Norbert qui interprétera le rôle titre de la pièce. Il sera entouré de plusieurs artistes de talent dont Louise Turcot, Jean Leclerc et Jacques Brouillet.

"Les fausses confidences" est la dernière production montée, cette année, par le Théâtre populaire du Québec, et cette pièce permet à cette troupe de remplir son but, soit de donner l'occasion à des comédiens encore jeunes mais remplis de talents de jouer de grands rôles avec quelques artistes chevronnés.

Le TPQ présentera ce soir "Les fausses confidences"

DRUMMONDVILLE, (FA) — C'est ce soir au Théâtre Drummond, que le Théâtre populaire du Québec présentera "Les fausses confidences" de Marivaux.

Cette pièce en trois actes sera mise en scène par Henri Doublier, de Paris, grâce aux ententes culturelles France-Québec.

C'est le comédien Henri Norbert qui interprétera le rôle titre de la pièce. Il sera entouré de plusieurs artistes de talent dont Louise Turcot, Jean Leclerc et Jacques Brouillet.

"Les fausses confidences" est la dernière production montée, cette année, par le Théâtre populaire du Québec, et cette pièce permet à cette troupe de remplir son but, soit de donner l'occasion à des comédiens encore jeunes mais remplis de talents de jouer de grands rôles avec quelques artistes chevronnés.

TOURISME A MAGOG — Le nouveau conseil de direction de l'Association touristique Magog-Orford qui vient d'être élu à Magog: (dans l'ordre habituel) François Béard, vice-président; l'échevin Armand Poulitot, lequel félicite le nouveau président Jacques Boisvert; M. Nil Degré, secrétaire, M. Yvon Jacques, trésorier, et Mme Aubert Turgeon employée permanente de l'Association.

(Photo Catchpaugh)

EXPOSITION DE
MACHINES AGRICOLES
"FORD 1968"
et autres mécaniques de toutes marques au
CENTRE D'ACHATS PLACE BELVEDERE
du 18 au 30 mars 1968
EQUIPEMENT B. MORIN INC.
301, rue Queen — Lennoxville
147-7522